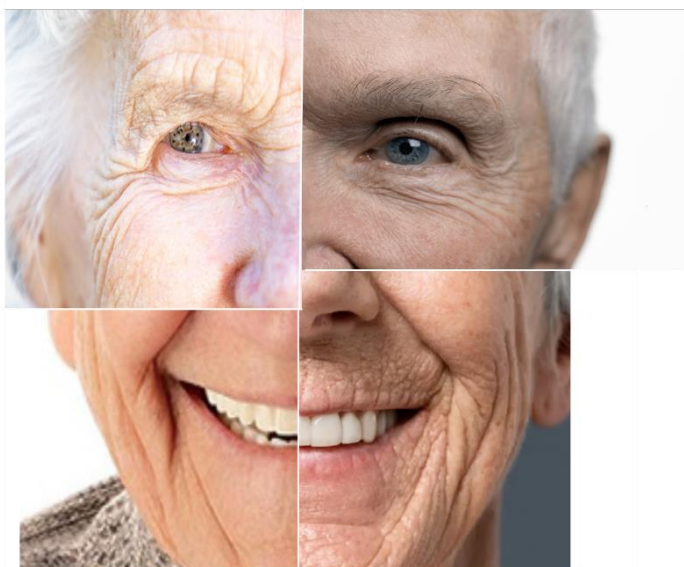


HAGES

Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors

RAPPORT DE GESTION 2025



Bienvenue dans
la société de longue vie

Avec le soutien de



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

 **plateforme**
du réseau seniors
Genève

 **fegems**
Membre

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION

Préambule	3
Mot de la Présidente	4
Mot de la Direction	5

2. CONTEXTE

2.1 Organisation	6-8
2.2 Partenaires	9
2.3 Perspectives	10-14

3. EVOLUTION DES PRESTATIONS

3.1 Soins	15-22
3.2 Socio-culturel	23-27
3.3 Hôtelier	27-28

4. SUPPORTS AUX PRESTATIONS

4.1 Prévention et sécurité	29-30
4.2 Finances et administration	30
4.3 Amélioration continue	31

5. L'ANNEE EN CHIFFRES

5.1 Bénéficiaires	32
5.2 Séjours	33-34
5.3 Prestations	34
5.4 Ressources humaines	35
5.5 Formations	36-37
5.6 Résultats financiers	38-39

1. INTRODUCTION

PREAMBULE

L'Association « Habitats et Accompagnements des Générations Seniors » (ci-après : HAGES) est une association sans but lucratif qui propose, aux générations seniors, diverses solutions d'habitats et d'accompagnements, adaptés et évolutifs, favorisant la meilleure qualité de vie possible et souhaitée. Dans ce cadre, l'HAGES assure l'exploitation de six entités, toutes situées à Lancy.

Habitat évolutif pour seniors de l'Adret (HEPS ADRET), concept intergénérationnel innovant, ouvert en 2020. L'HEPS de l'Adret est localisé dans le nouveau quartier de Pont-Rouge, voué à la philosophie du « Vivre Ensemble » ainsi qu'à un maintien à domicile le plus durable possible des seniors, ceci par le biais de prestations évolutives de proximité proposées par divers partenaires, dont trois entités de l'HAGES suivantes :

LIA ADRET

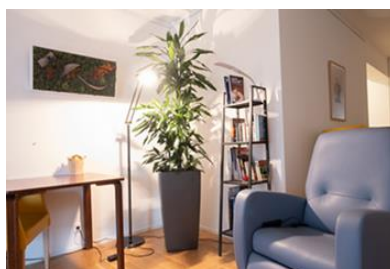
Logements
Intergénérationnels



155 logements, dont 28 studios pour étudiant.e.s et 119 appartements protégés pour seniors.

UATR ADRET

Unité d'Accueil
Temporaire de Répit



UATR de 8 lits pour le court séjour de seniors vivant à domicile.

OASD ADRET

Organisme d'Aide & Soins
à Domicile



Prestations à domicile évolutives, destinées aux locataires seniors de l'HEPS.

EMS de Lancy, composés de deux établissements médico-sociaux ainsi que d'une Unité d'Accueil de Proximité (UAP) qui a ouvert le 13 janvier 2025 :

EMS MOUILLES

Etablissement
Médico-Social



EMS de 78 lits, situé au-dessus du centre commercial de Lancy Centre et ouvert depuis 2010.

EMS VENDEE

Etablissement
Médico-Social



EMS de 65 lits, situé à proximité de la Rampe de Pont-Rouge et ouvert depuis 1991.

UAP VENDEE

Unité d'accueil
de proximité



UAP est une structure d'accueil de proximité de jour, destinée aux personnes en âge AVS.

MOT DE LA PRESIDENTE

Le grand défi du vieillissement

Ce n'est pas la vieillesse qui est scandaleuse, c'est la manière dont notre société la traite, disait en substance Simone de Beauvoir.

Recomposé en 2025, notre Comité prend très au sérieux le bien-être des personnes âgées. Messieurs Régis Larue, Claude Dupanloup et Marco Föllmi ont quitté le Comité après des années de bons et loyaux services. Qu'ils soient ici remerciés très chaleureusement.

Nous avons cherché à les remplacer par des personnes aux compétences identiques : ainsi Monsieur Stefan Müller a remplacé Monsieur Régis Larue en tant qu'ingénieur, Monsieur Serge Baehler a remplacé Monsieur Claude Dupanloup dans l'aspect social de notre travail et - last but not least – Monsieur Jean-Daniel Reymond devient spécialiste des finances. Je leur souhaite une très cordiale bienvenue.

Rester à la maison jusqu'au bout est une aspiration de plus en plus marquée chez les personnes âgées. Un habitat partagé comme nous l'avons construit à l'Adret il y a 5 ans, et que nous avons fêté le 1er octobre 2025, permet à ce vœu de devenir réalité. Mais la longue liste d'attente indique que d'autres communautés d'habitats sont nécessaires.

C'est la raison pour laquelle l'HAGES collabore au projet d'habitat intergénérationnel de la boucle des Palettes. Conduit par la Ville de Lancy, il prévoit notamment un lotissement de 50 appartements pour seniors seul-e-s et une unité d'accueil temporaire (UATR) de 10 lits. Ce projet a été accepté par le Département de la santé et des mobilités. La gestion de l'UATR des Palettes devrait intervenir en synergie avec l'UATR de l'Adret avec mise en commun de la gestion et de l'administration. De plus, l'organisation de l'aide à domicile (OASD), active à l'Adret, aura un pied à terre dans ce nouvel HEPS (Habitat évolutif pour seniors) et mutualisera ainsi ses besoins en termes de locaux et d'appareillage. Cela permettra d'assurer aux 50 locataires un maintien à domicile et une autonomie la plus durable possible, peut-être jusqu'en fin de vie.

En outre, l'ouverture de l'unité d'accueil de proximité (UAP) à l'EMS La Vendée, visant à soutenir les proches aidant.e.s et à leur offrir du répit, propose une solution d'accompagnement de proximité aux seniors par un accueil de jour flexible, adapté à leurs disponibilités et besoins. L'UAP contribuera ainsi au maintien à domicile ainsi qu'à l'autonomie des seniors. Les liens sociaux qui manquent si souvent aux personnes de tout âge dans notre société seraient également favorisés.

Durant l'année écoulée, une majorité du personnel retraité a fait appel à notre caisse de prévoyance afin de bénéficier de la prestation d'une rente pont AVS. Dans un souci de bonne gouvernance, une rente pont a été instaurée dans le but de renforcer l'attractivité de nos institutions, notamment avec des conditions de travail attractives, et ainsi de rester compétitif dans l'engagement de professionnel.le.s. Aujourd'hui, cette option répond à un besoin clairement identifié. Après les applaudissements durant la période du COVID, il était nécessaire de prendre des mesures concrètes pour reconnaître la pénibilité du travail.

Par ailleurs, grâce à l'engagement, la collaboration et la qualité du travail interdisciplinaire, l'EMS Les Mouilles a réussi à valider le label « *Tous ensemble contre la douleur* ». Cette réussite est le fruit d'un véritable travail d'équipe, fondé sur le partage des compétences, l'écoute et l'implication de chacun.e. L'EMS La Vendée va renouveler son label en 2026.

Enfin, mentionnons un changement à la direction : Monsieur Laurent Scheller a choisi de profiter d'une retraite anticipée et nous a quittés en été 2025. Nous le remercions du fond du cœur pour son professionnalisme et son engagement comme directeur. Madame Nathalie Vincent-Berthe est la perle rare que nous avons trouvée pour le remplacer. Elle a déjà trouvé sa place au sein de l'équipe dirigeante et du Comité. Chère Nathalie, bienvenue parmi nous !

Bonne lecture !

Maria BERNASCONI,
Présidente



MOT DE LA DIRECTION

La personne âgée en établissement médico-social présente aujourd'hui des besoins d'accompagnement multiples et de plus en plus complexes. En quinze ans, le temps de prise en charge quotidienne est passé de 156 minutes à 190 minutes en moyenne par résident.e, avec une augmentation notable des soins techniques et des situations de comorbidité.

Cette évolution implique une exigence accrue de compétences pour l'ensemble des professionnels. Les soignant.e.s doivent faire face à des prises en charge plus lourdes. L'équipe d'animation doit assurer un accompagnement toujours plus individualisé et le service hôtelier, lui aussi, doit répondre à des attentes plus en plus spécifiques, notamment en matière d'alimentation. Parallèlement, la gestion administrative s'est considérablement alourdie, marquée par une multiplication des procédures et une complexité croissante des logiques réglementaires.

Dans ce contexte, la société vieillit et attend davantage des structures adaptées. Nous devons être attentifs à ces attentes tout en restant vigilants face à une technocratisation excessive. Si certaines exigences sont nécessaires et constituent des leviers d'amélioration, elles ne doivent jamais nous éloigner de l'essentiel.

La personne âgée est avant tout une personne unique qui emménage dans son dernier lieu de vie. Elle a une histoire, des désirs, des émotions, des convictions et un ressenti. Elle ne doit pas devenir un simple objet de gestion. Nos établissements sont des lieux de vie, et non de simples espaces de soins. Il est donc fondamental de défendre la liberté de choix, l'autonomie et la dignité de chaque résident.e, jusqu'à la fin de sa vie.

C'est dans cet esprit que notre projet d'accompagnement prend tout son sens. Il s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'association et place le.la résident.e au cœur de chaque décision. Le respect de la personne, l'attention portée à ses proches et la cohérence des actions menées par les équipes sont les garants de la qualité de l'accompagnement interdisciplinaire proposé.

Le 1^{er} avril dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice. La soussignée de droite a succédé à Monsieur Laurent Scheller qui a pris sa retraite après quinze années passées au service de l'HAGES. Madame Nathalie Vincent-Berthe a pris rapidement ses marques et elle s'inscrit pleinement dans cette philosophie.

Pour conclure, nous souhaitons remercier l'ensemble des professionnels qui œuvrent quotidiennement au sein de nos structures. Leur engagement, leur professionnalisme et leur humanité permettent de répondre aux besoins des résident.e.s avec exigence et bienveillance. Nos remerciements s'adressent également aux équipes supports (RH, Qualité, Secrétariat de direction et formation) pour la qualité de leur travail et aux cadres pour leur engagement indéfectible.

Nous profitons également de remercier la Présidente de l'HAGES, Madame Maria BERNASCONI, ainsi que les membres du Comité pour leur confiance et leur précieuse disponibilité.

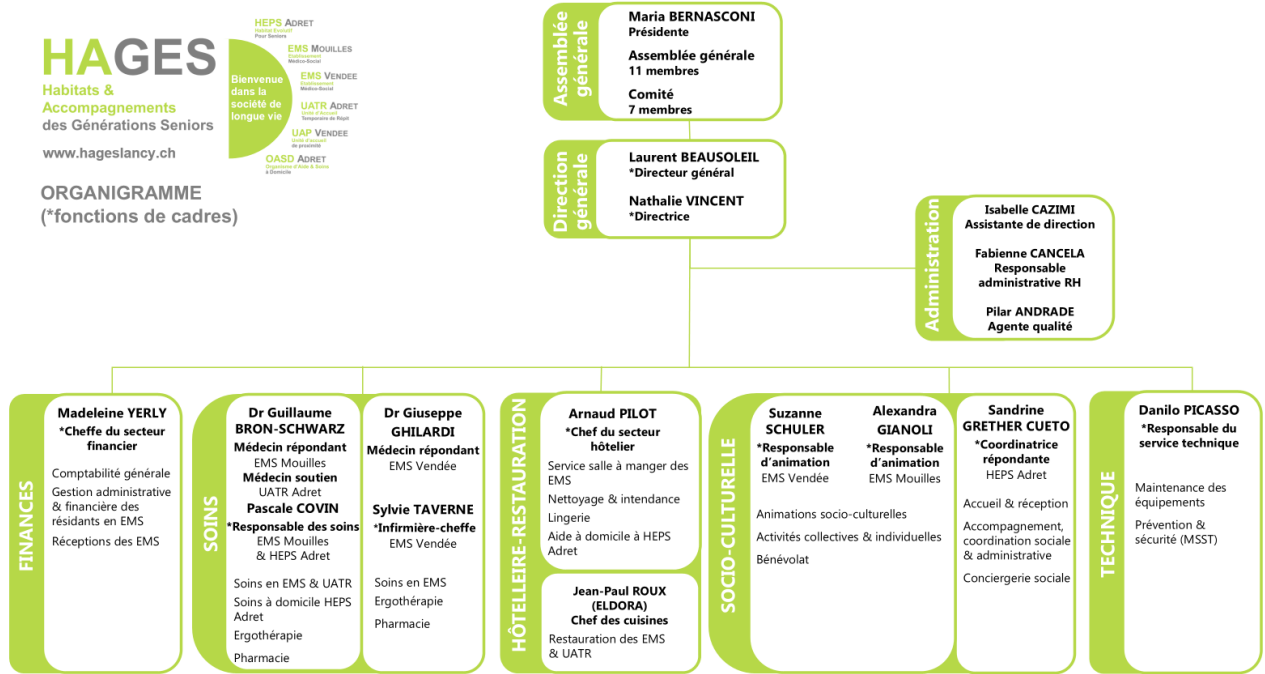
Laurent Beausoleil
Directeur général

Nathalie Vincent
Directrice

2. CONTEXTE

2.1 ORGANISATION

Organigramme :



30.06.2025

Organe dirigeant :

La gouvernance des Habitats et accompagnements des générations seniors (ci- après : HAGES) est assurée par une Assemblée Générale (AG), composée de 13 membres, nommés au début de chaque législature et rééligibles. Sept membres sont délégués en Comité pour la gestion des dossiers courants.

Les membres de l'AG, nommés pour la législature 2025-2030, sont :

Mme Maria BERNASCONI*	Présidente
Mme Salima MOYARD*	Vice-présidente
M. Régis LARUE*	Membre et Secrétaire jusqu'au 31 mai 2025
M. Armando COUTO	Membre
M. Thierry DEROBERT*	Membre
M. Claude DUPANLOUP*	Membre jusqu'au 31 mai 2025
M. Marco FÖLLMI*	Membre jusqu'au 31 mai 2025
M. Daniel HAUENSTEIN	Membre jusqu'au 31 mai 2025

M. Aurèle MÜLLER*	Membre et Secrétaire depuis le 1er juin 2025
M. Michel VERGAIN	Membre jusqu'au 31 mai 2025
M. Thomas VOGEL	Membre jusqu'au 31 mai 2025
M. Stefan MULLER*	Membre depuis le 1er juin 2025
M. Jean-Daniel REYMOND*	Membre depuis le 1er juin 2025
M. Serge BAECHLER*	Membre depuis le 1er juin 2025
Mme Françoise DELFIM	Membre depuis le 1er juin 2025
Mme Kim DURUSSEL	Membre depuis le 1er juin 2025
Mme Laure GRIVET	Membre depuis le 1er juin 2025
M. Mauro MARTELLA	Membre depuis le 1er juin 2025
M. Stéphane LORENZINI	Membre depuis le 1er juin 2025

*membres du Comité

Monsieur J.-D. REYMOND est également le représentant de l'employeur au sein de la Fondation de Prévoyance PREVEMSS (www.prevemss.ch). Notre Fondation de Prévoyance PREVEMSS vise notamment à favoriser les assuré.e.s en prenant en compte la pénibilité des fonctions exercées au sein des EMS. Un pont AVS d'une année, réservé aux assuré.e.s ayant au moins dix années d'affiliation à la PREVEMSS, est proposé. De par cette mesure, notre secteur d'activité prend en compte la pénibilité du travail et renforce l'attractivité de nos structures dans le cadre des conditions d'embauche offertes aux futur.e.s employé.e.s.

Direction et cadres :

Deux membres de la direction générale et huit cadres supervisent les diverses activités de l'HAGES :



Dans chacun des établissements, un médecin assure la supervision des soins :

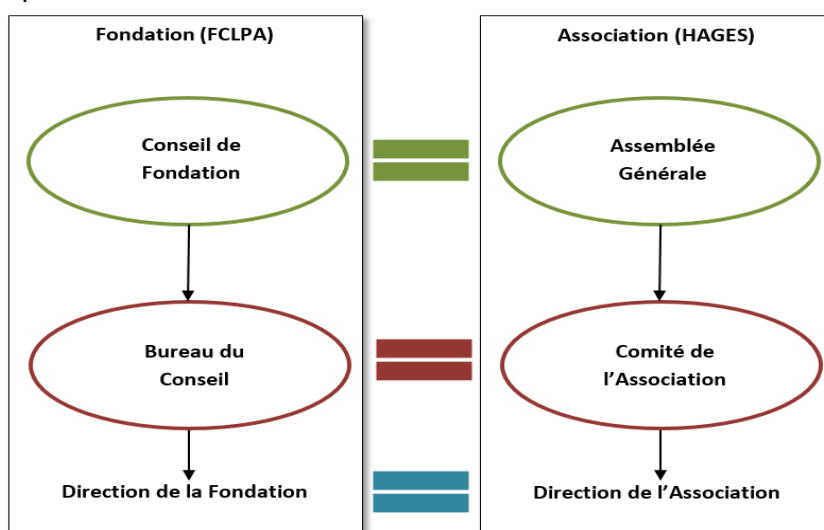
Dr Guillaume BRON-SCHWARTZ

Médecin répondant à l'EMS Les Mouilles et médecin de soutien à l'UATR Adret

Dr Giuseppe GHILARDI

Médecin répondant à l'EMS La Vendée

La structure et la composition des organes de l'HAGES et de la FCLPA, comme illustré ci-dessous, font qu'une notion de contrôle existe entre la FCLPA et l'HAGES :



Les membres de la gouvernance de l'Association HAGES et de la FCLPA, propriétaire des bâtiments exploités par l'Association, sont identiques.

2.2 PARTENAIRES

L'HAGES collabore de manière régulière avec notamment les partenaires suivants :

	<p>L'HAGES est membre de la FEGEMS, organisme faîtière des structures genevoises d'accompagnement pour seniors.</p> <p>Le chef hôtelier de l'HAGES est membre du Conseil éthique de la FEGEMS.</p> <p>Les ergothérapeutes de l'HAGES sont membres du Centre d'ergothérapie de la FEGEMS.</p>
	<p>L'HAGES est membre de la <i>Plateforme du réseau seniors Genève</i>.</p> <p>Le Directeur général de l'HAGES est nommé au Comité et préside la Commission Habitat Seniors (CHS).</p>
	<p>La responsable des soins de l'EMS Les Mouilles et de l'Adret collabore avec l'HEdS à l'animation des volées « <i>soins palliatifs</i> », organisées par la FEGEMS.</p> <p>L'infirmière ressource en soins palliatifs de l'EMS Les Mouilles collabore avec la FEGEMS notamment dans le cadre de la formation.</p>
	<p>L'infirmière-chef de l'EMS La Vendée siège au sein du Comité de l'AGIC (Association genevoise des infirmier.ière.s-chef.fe.s).</p>
	<p>L'infirmière ressource en soins palliatifs de l'EMS Les Mouilles est membre de « <i>Palliative Genève</i> » qui est une association, dont le but est notamment de favoriser l'accès aux soins palliatifs pour toutes les personnes qui en ont besoin quel que soit leur lieu de vie et leur âge.</p>
	<p>La société Eldora SA assure la gestion de la restauration des EMS de Lancy ainsi que de l'UATR de l'Adret.</p>
	<p>Les partenaires suivants ont signé, avec la FCLPA (Fondation communale pour le logement des personnes âgées à Lancy), propriétaire des bâtiments de l'HEPS de l'Adret, une charte de partenariat et du Vivre Ensemble à l'Adret.</p> <p>Ils collaborent avec l'HAGES : crèche Pont-Rouge, restaurant « <i>Adretissimo</i> », centre de santé Lancy-Pont-Rouge, centre de physiothérapie de l'Adret, Lavorent, l'épicerie et Fondation Ensemble.</p>

En tant que membre de la FEGEMS, l'HAGES participe à de nombreux projets en partenariat avec l'Etat et/ou d'autres membres du réseau de soins.

L'HAGES est également signataire de la charte de collaboration des partenaires du réseau de soins.

2.3 PERSPECTIVES

Perspectives 2025 :

- 1. Engagement de l'HAGES dans le programme « Eco21 » afin de réduire les consommations d'énergie grâce à des solutions simples, rapides et concrètes ainsi qu'une mise en place d'un plan de mobilité :**

Accompagné par un bureau d'ingénieurs-conseils et en partenariat avec les SIG, le service technique évalue l'efficacité énergétique des deux établissements médico-sociaux afin de répondre aux objectifs du plan d'action « Eco21 » et d'être certifié « Eco21 ».

Cette évaluation est toujours en cours et cette démarche se poursuit en 2026.

- 2. Evaluation de la mise en place de prestations de proximité dans une dynamique d'accueil de jour à l'EMS La Vendée :**

Nous sommes satisfaits de la mise en place de cette nouvelle prestation. Finalement, elle est menée conjointement avec notre faitière (La FEGEMS) et le Département de la cohésion sociale qui soutient la démarche mais, pour le moment, le SeSPA n'intervient pas dans la gestion et/ou un éventuel financement.

Le 15 décembre, un bilan a été effectué avec les divers partenaires ayant œuvré pour ce projet. A La Vendée, de septembre à décembre 2025, 105 forfaits ont été réalisés et 63 repas de midi ont été servis. Les forfaits représentent 5 personnes. Sur l'année entière : 332 forfaits ont été réalisés et 193 repas ont été consommés. A noter que deux personnes utilisant l'UAP ont souhaité participer à la soirée de Noël des familles. L'UAP Vendée accueille les seniors du lundi au vendredi selon les 4 forfaits suivants : forfait matinée (10h00 – 12h00) / forfait midi (12h00 – 14h00) / forfait après-midi (14h00-17h00) et forfait journée (10h00-17h00).

- 3. Formation interdisciplinaire à l'EMS La Vendée : accompagner des personnes âgées souffrant de démence :**

L'ensemble du personnel de l'EMS La Vendée a suivi cette formation intramuros dans une dynamique interdisciplinaire.

- 4. Mise en valeur des repas en textures modifiées :**

L'alimentation en textures modifiées est une solution adaptée à certain.e.s résident.e.s souffrant de troubles divers et variés (démence, mastication, déglutition).

Cette démarche est reconduite en 2026.

- 5. Changement complet du système de téléphonie :**

La centrale ainsi que les équipements de téléphonie ont été remplacés par une solution plus moderne. Le personnel soignant est équipé de smartphones permettant notamment un accès direct au dossier informatisé du résident (DIR). Le personnel est également atteignable sur tous les sites de l'HAGES.

- 6. Remplacement des grandes serviettes en papier par des serviettes en tissu dans les deux EMS :**

Les serviettes en tissu sont plus agréables pour les résident.e.s. Elles sont plus douces et plus confortables que celles en papier. Elles sont perçues comme des accessoires de qualité contrairement aux serviettes en papier jetables qui peuvent rappeler un environnement médicalisé.

De plus, ces serviettes en tissu, réutilisables après lavage, réduisent considérablement les déchets. Tout le monde est satisfait de ce changement qui contribue à créer un environnement plus chaleureux et respectueux, favorisant le bien-être et l'estime de soi des résident.e.s.

7. Changement de tout le linge de lit de l'EMS La Vendée :

En collaboration avec l'équipe d'animation, un groupe de résident.e.s et le personnel de l'intendance ont proposé deux collections de linge de lit, dont une bicolore (une couleur par face), qui sont dorénavant suggérées aux résident.e.s. Ce changement donne satisfaction aux résident.e.s et convient au personnel.

8. G'Evolve : nouveau projet de réforme du système d'évaluation et de rémunération au sein de l'Etat de Genève :

Dans le courant du mois de juin, l'HAGES a été auditionnée à trois reprises dans le cadre de la réévaluation des différentes fonctions exercées au sein de ses structures. L'exercice est loin d'être facile. Lorsqu'un établissement effectue plusieurs séances, parfois espacées dans le temps et/ou menées par des personnes distinctes, il y a des écarts d'appréciation et des exigences apparaissent, ce qui peut créer des incohérences. Il arrive également que certaines personnes essaient de partager leur vision (ou « de défendre leur domaine d'activité »), plutôt que d'analyser les documents à l'aune de la méthode.

La phase d'analyse de cohérence verticale a justement pour vocation de prendre du recul de manière centralisée au niveau de l'institution dans son ensemble. Il faut savoir que cette méthode a été appliquée pour évaluer l'ensemble des cahiers des charges et des 1835 fonctions existantes.

On attend que le travail d'analyse de cohérence, tous secteurs confondus, soit mené par l'équipe de projet dans la prochaine phase du projet.

Cette démarche se poursuit en 2026.

9. Pérennisation du label pour la prise en charge de la douleur :

Le label de qualité pour la prise en charge de la douleur comme 5^{ème} signe vital a été renouvelé avec succès cette année au sein de l'EMS Les Mouilles. Dans leur rapport, les experts ont relevé : « *démarche marquée par une grande créativité, de nombreuses améliorations et projets. Mise en place de nombreux ateliers destinés aux résidents et au personnel* ».

10. Réalisation des plans d'action pour répondre aux recommandations formulées par le SAI :

Suite au rapport établi par le Service d'audit interne de l'Etat (SAI) dans le cadre de son audit réalisé en 2024 auprès de l'HAGES, les plans d'action ont été réalisés en réponse aux 6 recommandations émises, toutes classifiées dans un niveau d'importance faible. Concernant la recommandation relative à une gestion de la sécurité des bâtiments à améliorer, le SAI a émis la réserve suivante : « *Sur la base d'un examen formel des documents qui nous ont été remis, nous concluons que cette recommandation peut passer en statut « Réglée ». Nous tenons toutefois à préciser que seule la réalisation d'un nouvel audit nous permettra de conclure définitivement sur l'efficacité de mesures correctives mises en place. Nous nous réservons donc la possibilité de revenir sur notre conclusion lors d'un prochain contrôle de l'entité.* »

Cette réserve concerne l'exercice feu de La Vendée effectué le 7 octobre qui a été partiellement réussi et qui doit donc être reconduit en 2026. Celui-ci a d'ores et déjà été planifié en février 2026.

11. Faciliter les moyens de paiement au sein de nos cafétérias :

Nous avons installé « TWINT » ainsi qu'un terminal pour les cartes de crédit au sein des cafétérias de nos deux établissements médico-sociaux.

12. Changement au niveau de la direction générale :

Après plus de 15 ans en tant que directeur de l'HAGES, Monsieur Laurent Scheller a fait valoir son droit à la retraite au 31 mai. Au 1^{er} avril, nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame Nathalie Vincent-Berthe en tant que nouvelle directrice.

13. Nouveau responsable du service technique :

Monsieur Danilo Picasso, qui a assuré pendant 22 ans ses fonctions, a pris sa retraite au 31 décembre. Monsieur Gabriel Barca a été engagé en tant que nouveau responsable technique. Il a commencé en tant qu'adjoint dès le 1^{er} mai et a repris la conduite du service technique dès le 1^{er} octobre.

14. Prestataires externes : une nouvelle podologue :

L'HAGES a accueilli une nouvelle podologue en tant que prestataire externe qui assure des prestations en faveur des personnes domiciliées dans les EMS La Vendée et Les Mouilles.

15. Nouvel engagement des EMS La Vendée et Les Mouilles en faveur du dispositif « Auxiliaires d'accompagnement » :

Sous la conduite de la FEGEMS, les secteurs des soins et de l'intendance des EMS La Vendée et Les Mouilles ont assuré une nouvelle fois la formation de deux volées. La Vendée a formé 5 auxiliaires d'accompagnement et Les Mouilles 5.

Pour terminer, l'année 2025 a également été marquée par la venue du Président du Conseil d'Etat à l'EMS Les Mouilles le dernier jour de l'an. Monsieur Thierry APOTHELOZ est venu partager le petit-déjeuner du 31 décembre avec les collaboratrices et collaborateurs de l'EMS Les Mouilles. Il leur a adressé ses remerciements pour le travail fourni et ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Perspectives 2026 :

1. Engagement de l'HAGES dans le programme « Eco21 » afin de réduire les consommations d'énergie grâce à des solutions simples, rapides et concrètes ainsi qu'une mise en place d'un plan de mobilité :

Cette évaluation se poursuit en 2026. Accompagné par un bureau d'ingénieurs-conseils et en partenariat avec les SIG, le service technique évalue l'efficacité énergétique des deux établissements médico-sociaux afin de répondre aux objectifs du plan d'action « Eco21 » et d'être certifié « Eco21 ».

2. Mise en valeur des repas en textures modifiées :

Poursuite de cette démarche de l'alimentation en textures modifiées. Cette solution adaptée à certain.e.s résident.e.s souffrant de troubles divers et variés (démence, mastication, déglutition) est importante dans la gestion des repas. Les prestations de la cuisine, en collaboration avec l'équipe de la salle à manger, sont précieuses. Elles mettent en avant la convivialité de la table et le désir du « bien manger ».

Le repas doit être un moment « d'invitation » pour la personne, elle doit se sentir attendue. La table doit être un lieu de plaisir, d'échanges et de rencontres où chacun doit se sentir accueilli et respecté. Cette démarche est donc reconduite en 2026 en mettant plus particulièrement en avant la présentation de ces textures.

3. Changement de tout le linge de lit de l'EMS Les Mouilles :

Après La Vendée, Les Mouilles vont également intégrer deux collections de linge de lit, dont une bicolore (une couleur par face), ce qui permettra de laisser le choix aux résident.e.s pour leur linge de lit qu'ils.elles souhaitent dans leur chambre. Ils.elles pourront choisir à chaque réfection de leur lit.

4. Achat de produits de nettoyage et de lessiviels écodurables :

Le secteur de l'intendance s'engage à utiliser, dans toutes les structures de l'HAGES, une grande majorité de produits de nettoyage et de lessiviels écodurables et fabriqués en Suisse. Malheureusement, certains produits, de par leur composition et l'action requise, restent encore des produits porteurs d'un pictogramme de dangerosité pour l'environnement.

5. G'Évolue : nouveau projet de réforme du système d'évaluation et de rémunération au sein de l'Etat de Genève :

Depuis 1998, les fonctions de travail au sein des EMS n'ont pas été revues. Conformément à la CCT (convention collective de travail) du secteur, les fonctions au sein des EMS doivent se conformer au service des évaluations des fonctions de l'Etat de Genève (SEF). Depuis plus de vingt ans, le Conseil d'Etat genevois repousse la réactualisation des fonctions en justifiant de grandes réformes à venir. Nous avons connu le projet « SCORE », qui a été abandonné, et, maintenant, on nous dit de patienter car un nouveau projet a été mis en place, il se nomme : « G'Évolue » ! Au vu de l'évolution des métiers, la réforme du système de rémunération de l'Etat de Genève est une nécessité attendue depuis trop longtemps déjà, espérons que cette nouvelle réforme aboutira.

Après les entretiens effectués l'année dernière, pour cette année, un travail d'analyse de cohérence, tous secteurs confondus, doit être mené par l'équipe de projet.

6. Pérennisation du label pour la prise en charge de la douleur :

Le label de qualité pour la prise en charge de la douleur comme 5^{ème} signe vital doit être renouvelé cette année au sein de l'EMS La Vendée.

7. Nouvel engagement des EMS La Vendée et Les Mouilles en faveur du dispositif « Auxiliaires d'accompagnement » :

Sous la conduite de la FEGEMS, les secteurs des soins et de l'intendance des EMS La Vendée et Les Mouilles vont assurer une nouvelle fois la formation de deux volées. L'objectif de cette formation qualifiante est d'apprendre les différentes activités en lien avec le service hôtelier ou le service des soins au sein de l'établissement médico-social.

L'auxiliaire d'accompagnement participe pleinement à l'accompagnement interdisciplinaire du.de la résident.e et au respect de la philosophie d'accompagnement.

8. Mise en place du projet de soins anticipé (ProSa) pour l'ensemble des résident.e.s dans nos EMS :

L'objectif est que chaque résident.e dispose d'un « ProSa » complet, actualisé et conforme aux nouvelles exigences en vigueur. Après que les infirmières responsables et les infirmières ressources en soins palliatifs ont élaboré en 2025, avec l'appui des médecins-répondants, un guide pour mieux connaître les documents qui le constitue.

En 2026, chaque secteur aura un rôle essentiel à jouer et sera responsable de compléter les parties qui le concernent dans ces documents constituant le « ProSa ».

Une collaboration interdisciplinaire sera donc indispensable afin de garantir la qualité et la cohérence des informations.

9. Tournage de l'émission « Caravane FM » de la RTS à l'HEPS de l'Adret :

La Direction des Magazines RTS a confirmé la réalisation d'une émission de « Caravane FM » sur le site de l'Adret en 2026. Au mois de mars, l'équipe fera une immersion de trois semaines sur le site de l'Adret. Pendant cette période, rien ne se tourne, c'est une phase de préparation à l'arrivée de la « Caravane ». Ensuite le tournage se fera sur cinq jours avec une équipe de 14 personnes. C'est pendant cette période que la radio émettra sur une fréquence FM locale spécialement dédiée à l'émission et que les équipes filmeront les partages à la Caravane et les séquences de vie sur le site de l'Adret.

La diffusion est prévue en 2027.

10. L'EMS Les Mouilles sera porteur d'un projet dans le cadre du contrat de quartier Les Mouilles-La Caroline :

Dans la dynamique des assemblées du contrat de quartier Les Mouilles-La Caroline, le Comité de pilotage a retenu le projet présenté par l'équipe de l'animation ainsi que des résident.e.s de l'EMS Les Mouilles. Au cours de l'été 2026, une journée festive sera organisée avec certainement le retour du vide grenier au sein du square Clair-Matin. Ce projet répond à la demande des résident.e.s afin de maintenir des liens avec leur quartier et de l'ouvrir donc aux habitant.e.s du square Clair-Matin. Cette manifestation se déroulera lors d'une journée, de 16h00 à 21h00, avec plusieurs animations, en collaboration avec les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) de Lancy. De plus, un Comité devrait être créé avec les habitant.e.s pour l'organisation dudit événement.

11. Projet d'étude pour La Vendée :

Le propriétaire va engager un projet d'étude pour 2026 afin de commencer d'importants travaux à La Vendée en 2027 (agrandissement buanderie, isolation, espaces supplémentaires pour les résident.e.s, etc.). La direction et les cadres de l'HAGES vont être mis à contribution pour définir les attentes de l'institution et plus précisément les besoins des secteurs d'activités.

12. Validation et traitement électronique des factures fournisseurs :

L'HAGES souhaite moderniser son administration et notamment mettre en place un processus numérisé de traitement des factures. L'objectif est à la fois de réduire les coûts des factures papier et d'assurer une traçabilité de la facture dès sa réception à son paiement.

13. Présence sur les réseaux sociaux :

En plus d'une présence sur Instagram, qui cible sans doute plus les proches, une page dédiée à l'HAGES devrait voir le jour dans « LinkedIn ». Le but est de développer une visibilité numérique auprès des professionnels et peut-être d'améliorer notre attractivité employeur.

3. EVOLUTION DES PRESTATIONS

3.1 SOINS

« Dans les soins... on maintient toujours le cap ! »

En 2025, l'infirmière spécialisée en Hygiène, Prévention et Contrôle des Infections (HPCI) a débuté sa fonction au sein de l'HAGES. Elle est chargée de superviser l'application des précautions standards par les collaborateurs.trices et d'intervenir en cas d'apparition de symptômes à risque de pandémie afin de garantir la sécurité sanitaire de tous et toutes. De plus, elle veille à la création et à la gestion des stocks d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) dans les établissements médico-sociaux (EMS), conformément aux directives des autorités sanitaires étatiques afin d'assurer une protection optimale pour les résident.e.s et le personnel.

Comme chaque année, le Service du médecin cantonal s'est rendu dans nos EMS dans le cadre de ses inspections annuelles. En 2025, le thème portait sur « le respect des libertés et l'autodétermination des résidents ». Les retours ont été globalement positifs et soulignent l'engagement des équipes à promouvoir ces valeurs fondamentales dans la pratique quotidienne.

Depuis le 1er janvier 2025, une nouvelle pédicure, Madame Francesca Clemen, intervient dans nos établissements. Elle assure une demi-journée de présence dans chacun des deux EMS, permettant ainsi de garantir la continuité et la qualité des soins podologiques auprès des résident.e.s.

Soins en EMS

EMS La Vendée

Dans notre établissement, nous constatons depuis plusieurs années une augmentation significative des troubles cognitifs parmi les résident.e.s. Cette évolution nous conduit à renforcer et développer nos pratiques de prise en charge dans ce domaine. Une grande partie du personnel a ainsi suivi une formation interdisciplinaire spécifique à la prise en charge des troubles cognitifs. Cette formation permet d'acquérir des outils concrets et adaptés afin de mieux répondre aux besoins des résident.e.s concerné.e.s.

De plus, depuis le 1er août 2025, une infirmière spécialisée au bénéfice d'un CAS en Démence et troubles psychiques de la personne âgée a rejoint l'EMS La Vendée. Son expertise permettra de développer des projets interdisciplinaires, de soutenir les équipes et de renforcer la formation interne autour de cette thématique.

Parallèlement, l'infirmière ressource en soins palliatifs (IRSP) s'est fortement investie dans le développement du ProSa (Projet de soins anticipé) afin d'harmoniser les pratiques et d'améliorer l'accompagnement en soins palliatifs. Nous nous sommes également référés au guide édité par l'académie Suisse des Sciences Médicales et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Notre établissement demeure fortement investi dans la formation. A ce titre, nous accueillons chaque année de nombreux stagiaires issus d'horizons variés : écoles d'infirmières, Croix-Rouge, modules complémentaires, organismes d'insertion, etc.

Nous poursuivons également notre implication dans la formation des auxiliaires d'accompagnement, en accueillant une volée par an.

Par ailleurs, au mois de septembre, nous avons accueilli une jeune fille pour un apprentissage d'ASA. Cet apprentissage, d'une durée de deux ans, s'inscrit dans notre volonté de soutenir la relève professionnelle et de participer activement à la formation des futur.e.s collaborateurs.trices du secteur.

La formation est également un axe prioritaire pour nos collaborateurs.trices : plusieurs membres du personnel ont suivi des formations durant l'année, que ce soit à l'interne ou à l'extérieur, toujours avec l'objectif de renforcer les compétences professionnelles et de garantir une prise en soins constamment plus qualitative des résident.e.s.

En début d'année 2025, l'établissement a procédé au renouvellement de son système de téléphonie. Des smartphones professionnels ont ainsi été mis à disposition des équipes.

Dans ce cadre, nous avons intégré le dossier informatisé du résident (DIR) sur ces appareils. Les aides-soignant.e.s et les infirmiers.ères disposent désormais d'un accès permanent aux informations relatives aux soins à réaliser.

L'intégration du DIR sur les smartphones présente également un avantage écologique et organisationnel important : elle permet de limiter considérablement les impressions de documents papier. Les plans de soins et les transmissions étant consultables et validables directement en ligne, l'utilisation de supports papiers a nettement diminué.

EMS Les Mouilles

Au sein de l'EMS Les Mouilles, la vaccination contre la COVID-19 et la grippe saisonnière a été réalisée en 2025. Plus de 60% des résident.e.s ont été vacciné.e.s, tant contre la COVID-19 que contre la grippe.

Le docteur Guillaume Bron, médecin répondant, a réaffirmé en 2025 l'importance du projet de Soins Anticipé (ProSa) avec le soutien de l'infirmière ressource en soins palliatifs (IRSP). Dans cette optique, nous avons dynamisé l'utilisation de ProSa en intégrant systématiquement les Attitudes Médicales d'Urgence (AMU) dans notre pratique. L'arrivée du document produit par l'ASSM (Association Suisse des Soins Médicaux) a validé et renforcé cette démarche, confirmant ainsi l'alignement de notre pratique avec les recommandations actuelles.

Les aides-soignant.e.s ont, quant à eux, été formé.e.s à la réalisation du jeu de cartes permettant de recueillir les valeurs de vie prioritaires des résident.e.s qui le souhaitent. Ce processus a permis de mieux connaître et respecter les volontés des résident.e.s en matière de soins.

En 2025 et pour la seconde fois, **nous avons accueilli une promotion d'auxiliaires d'accompagnement (AA)**, projet supervisé par l'infirmière-cheffe adjointe et en collaboration avec notre association faîtière. Parmi les cinq personnes retenues, quatre ont choisi de poursuivre leur apprentissage au sein du secteur des soins. Cette expérience, jugée enrichissante, sera reconduite dans les années à venir.

Plusieurs infirmiers.ières ont suivi la formation proposée par notre fédération sur « Les bonnes pratiques de dispensation des médicaments ». L'objectif principal de cette formation est de mieux comprendre les conséquences de la polymédication et de renforcer le rôle infirmier dans l'optimisation de la sécurité et du confort des résident.e.s.

Le groupe de réflexion « Démence et troubles cognitifs » a poursuivi ses activités avec plusieurs actions importantes en 2025.

Le groupe interdisciplinaire en « Soins Palliatifs et Douleur » continue de faire preuve d'une excellente dynamique.

Enfin, ces groupes interdisciplinaires ont notamment organisé pour les résident.e.s et leurs proches le visionnage du film « Les soins palliatifs en EMS », suivi d'un moment d'échange sur les pratiques proposées dans notre établissement.

Notre IRSP (infirmière ressource en soins palliatifs), avec la collaboration du chef hôtelier, ont mis en place des séances sur la notion de la « *Justice Distributive* » dans l'accompagnement des résident.e.s. Ces séances, très appréciées, se poursuivront en 2026 sous la forme d'ateliers plus pratiques et enrichis de situations concrètes du terrain.

Soucieuse d'enrichir ses approches non médicamenteuses, telles que l'aromathérapie ou l'éveil des sens, l'institution a formé six soignant.e.s à la « Sonothérapie ». Depuis, plus de quarante résident.e.s ont pu bénéficier de séances individuelles, de voyages sonores collectifs ainsi que d'événements spécifiques, favorisant détente, bien-être et moments de partage.

Cette année, notre infirmière préparatrice, spécialisée en aromathérapie, a enrichi notre offre de soins, avec deux nouveautés naturelles et de bien-être. Elle a proposé un baume pectoral à base d'huiles essentielles, idéal pour soulager les inconforts liés aux refroidissements et favoriser une respiration plus aisée. En complément, elle a conçu une préparation spécifique à appliquer sur les hématomes, combinant des huiles essentielles aux propriétés apaisantes et réparatrices pour accélérer la récupération. Ces solutions douces s'inscrivent dans notre démarche de soins personnalisés et respectueux du corps.

Soins à domicile

L'année 2025 maintient une stabilité dans le soutien apporté aux locataires pour divers types d'accompagnement, qu'il s'agisse de la préparation des repas, des soins de base ou des soins techniques. Les indicateurs de performance révèlent des variations d'activité qui fluctuent selon les mois. Cependant une hausse de 15% du nombre de bénéficiaires est à noter sur la fin de l'année.

Certaines personnes bénéficient de soins depuis l'ouverture de l'HEPS de l'Adret.

Le cabinet de physiothérapie continue d'intervenir régulièrement et nous collaborons étroitement avec l'ergothérapeute de l'EMS Les Mouilles ainsi qu'avec les infirmières ressources des soins palliatifs et des plaies et cicatrisation.

Des séances pluridisciplinaires ont largement contribué au maintien à domicile, grâce à une mutualisation des compétences et des échanges visant à répondre aux besoins des bénéficiaires et de leur entourage.

Le partenariat avec la coordinatrice répondante de l'HEPS de l'Adret, permet de coordonner le savoir-faire de chaque service afin d'offrir des prestations complètes.

Les soignants continuent d'intervenir quotidiennement au sein de la Fondation Ensemble et le partenariat se déroule avec stabilité et bienveillance.

La collaboration s'étend également à des institutions de proximité, telles que les pharmacies du Grand-Lancy et Medbase ainsi que le centre médical Medbase de Pont-Rouge.

Enfin, les échanges et la coopération avec le centre médical Arsanté, situé dans l'HEPS de l'Adret, se poursuivent activement et régulièrement. Nous travaillons en bonne collaboration avec ces derniers.

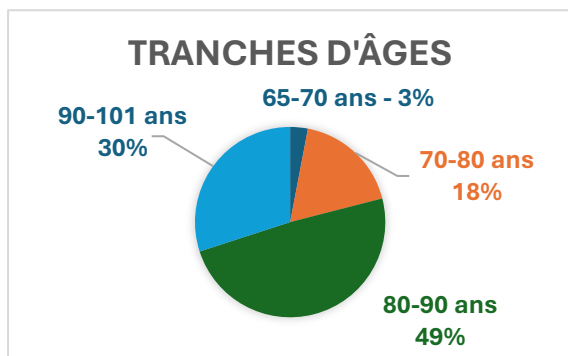
Soins en UATR

L'UATR de l'Adret connaît un rythme de croisière plutôt stable avec un taux de remplissage de 90%.

Cette année, les entrées provenaient de :

- 117 personnes du domicile
- 9 personnes de cliniques ou des HUG.

Nous avons donc accueilli au total 126 personnes et vingt-quatre personnes sont revenues pour des séjours réguliers sur l'année. Quelques personnes reviennent même depuis 2022 ! Cela est, pour nous, un bon indicateur de satisfaction de l'accompagnement apporté par l'équipe de soins. La durée de séjour est de 17 jours. En 2024, elle était de 18 jours.



Les visites médicales ont pu être assurées par les médecins traitants des résident.e.s et par le Docteur G. Bron dans le cadre de son rôle de médecin de soutien. La part de fréquentation des femmes et des hommes est égale. 75 femmes et 51 hommes ont été accueilli.e.s sur l'année. La résidente la plus âgée avait 101 ans et la plus jeune 68 ans. La tranche d'âge la plus représentée se situe entre 80 et 90 ans.

L'UATR a régulièrement accueilli des personnes avec des troubles cognitifs avancés. Une fin de vie à l'UATR de l'Adret a pu être accompagnée en lien avec le projet de la personne qui était aussi locataire de l'HEPS de l'Adret. La mission de l'HEPS est ainsi complète. Elle a permis de respecter les volontés de la personne : « être entourée de ses proches dans un environnement connu et choisi ».

Les enquêtes de satisfaction de l'UATR soulignent la qualité des soins prodigués et l'accompagnement de l'équipe soignante avec des commentaires très positifs.

Quant aux animations qui ont lieu au sein de l'UATR ou dans les locaux de l'HEPS de l'Adret, celles-ci se déroulent en fin de matinée et dans l'après-midi. Les deux aides en soins et accompagnement (ASA) du service établissent le programme chaque semaine et gèrent le matériel nécessaire.



Des « cafés discussions » avec les locataires ont lieu chaque mois et le nombre de participants est variable. Ces « cafés discussions » permettent de créer du lien et offrent une rencontre entre les résident.e.s de l'UATR et les locataires de l'HEPS de l'Adret.



Les sujets abordés sont en fonction des envies du groupe. En plus des cafés rencontres, des cafés sensoriels ont été instaurés cette année.

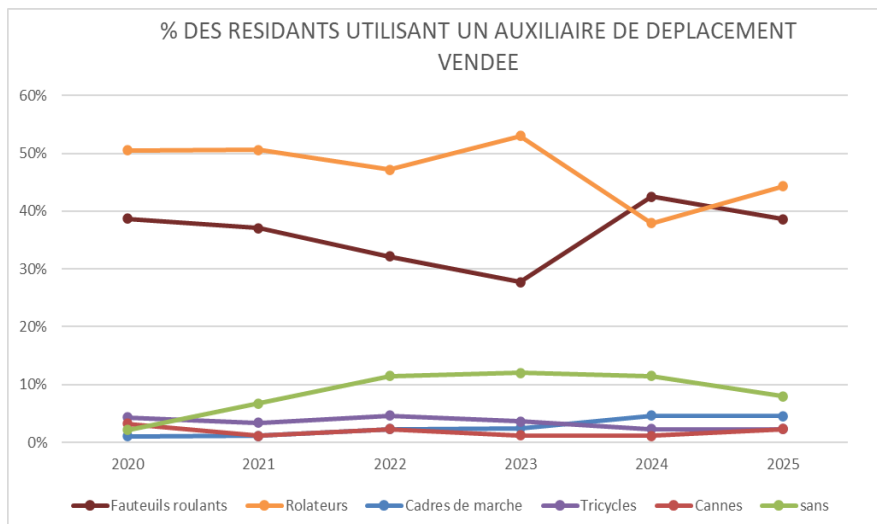
Les rencontres avec la crèche de Pont-Rouge ont toujours lieu. En effet, un mardi par mois, nos aides en soins et accompagnement (ASA) accompagnent les résident.e.s de l'UATR de l'Adret pour une rencontre avec la crèche. La crèche propose l'activité et le groupe s'adapte.

La terrasse est toujours autant appréciée lors des beaux jours, surtout pour servir le dîner à l'extérieur.

La mobilité et la gym douce sont très appréciées et très demandées par les bénéficiaires de l'UATR.

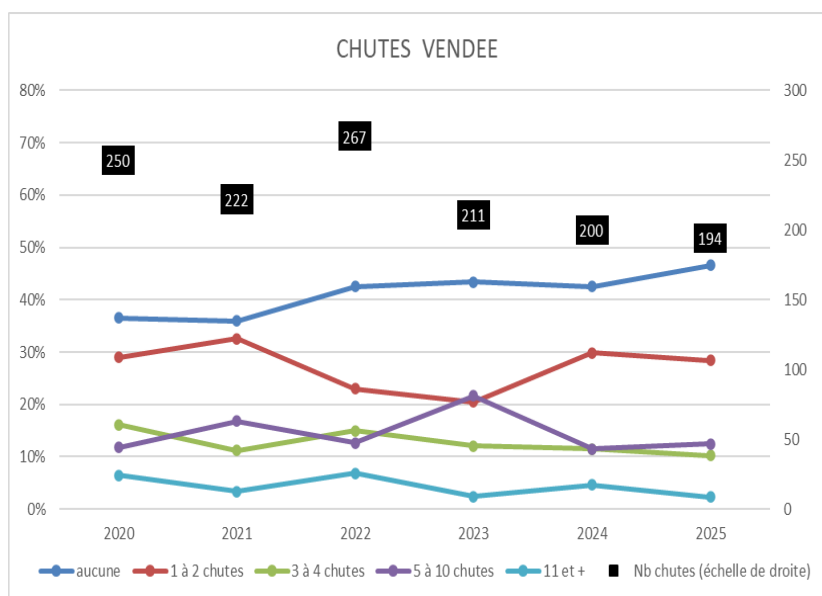
Ergothérapie

EMS La Vendée



En 2025, une légère diminution du nombre de résident.e.s ayant recours au fauteuil roulant pour leurs déplacements est constatée. Cette évolution s'explique notamment par le profil des nouvelles personnes arrivées : sur les 24 résident.e.s accueilli.e.s en 2025, seuls trois utilisaient déjà un fauteuil roulant lors de leur entrée dans l'établissement.

Le nombre total de chutes demeure stable depuis trois ans, avec une légère tendance à la diminution. Nous nous réjouissons également de constater une augmentation du nombre de résident.e.s n'ayant subi aucune chute. Nous déplorons toutefois quatre fractures survenues chez des résident.e.s ayant présenté entre deux et six chutes au cours de l'année. Ce chiffre, identique à celui de l'année précédente, rappelle qu'aucune chute n'est anodine et souligne l'importance essentielle du travail de prévention mené au quotidien par l'ensemble des équipes.



Le principal levier de prévention des chutes demeure la stimulation régulière de la mobilité. Celle-ci s'appuie sur des séances hebdomadaires de « gymnastique équilibre », les prises en charge en physiothérapie ainsi que l'encouragement aux déplacements quotidiens que ce soit en chambre lors des soins ou à l'occasion des repas et des activités d'animation.

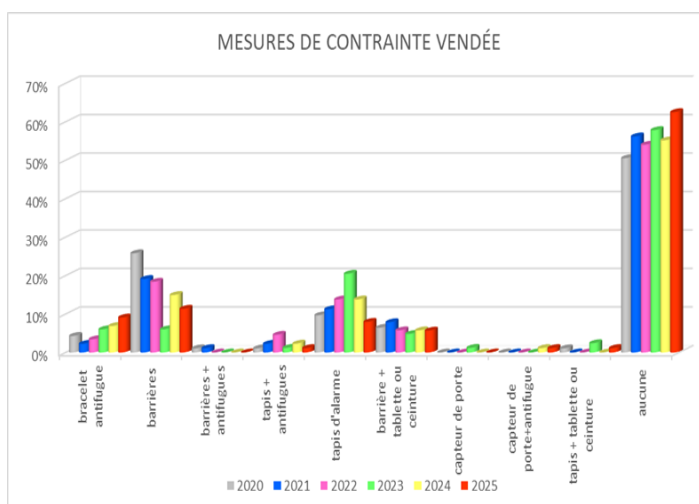
À ce titre, la formation GAPA (Gestes et Activation de la Personne Âgée) se poursuit. Dispensée par notre personne ressource interne à l'ensemble du personnel soignant — avec une attention particulière portée aux nouveaux membres du personnel — elle vise à promouvoir la participation active du/de la résident.e lors des soins, favorisant ainsi le maintien de ses capacités.

Par ailleurs, les stagiaires du service d'animation, qui accompagnent quotidiennement les résident.e.s dans leurs déplacements au sein de l'établissement, bénéficient également d'une sensibilisation spécifique à la prévention des chutes.

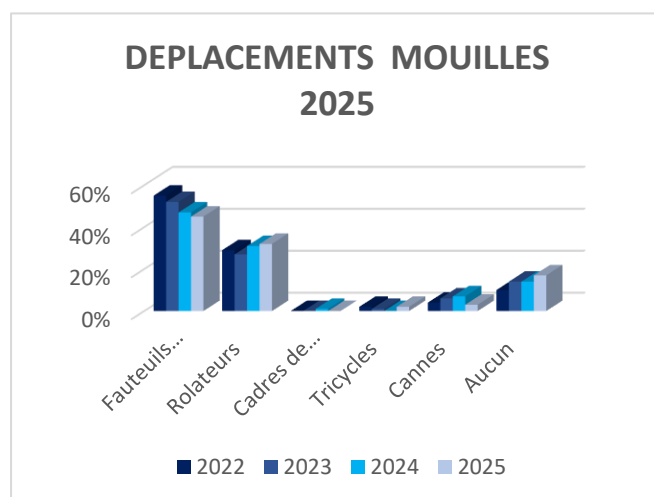
Enfin, une formation de rappel a été organisée à l'intention du personnel soignant engagé au cours des cinq dernières années, afin de réactualiser les bonnes pratiques relatives à l'utilisation des aides techniques aux transferts.

Il est réjouissant de constater qu'en 2025, 63% des résident.e.s n'ont nécessité aucune mesure de contrainte. Chaque mesure de contrainte est instaurée à l'issue d'une réflexion approfondie, lorsque les autres actions entreprises n'ont pas permis de prévenir efficacement les chutes. Elle s'accompagne de mesures compensatoires visant à préserver, autant que possible, des temps de liberté et de mobilité pour le.la résident.e.

Par ailleurs, toute mesure de contrainte fait l'objet d'une réévaluation régulière afin d'être levée dès que l'évolution de la situation le permet.



EMS Les Mouilles



Optimiser, préserver les capacités de marche ainsi que le déplacement autonome de notre population demeure une priorité au cours de leur séjour. Pour atteindre ces objectifs, les principaux moyens auxiliaires utilisés sont les rolateurs à 4 roues et les fauteuils roulants. Les cadres de marche sont moins fréquemment employés.

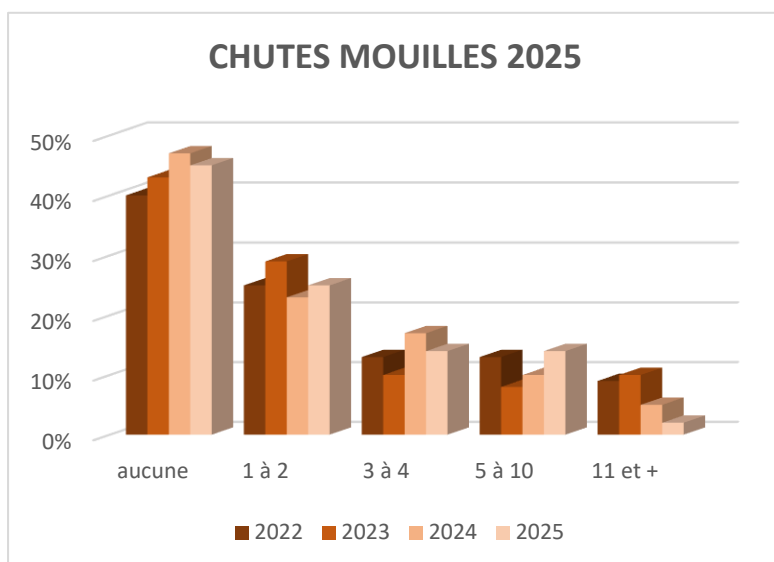
Leur usage est réservé à la préservation de la marche sur courtes distances ou en début de rééducation post fracture.

Nous poursuivons l'investissement dans les déambulateurs « WALKER TAURUS » pour disposer d'un exemplaire par étage.

Cet outil démontre toute son efficacité dans le processus de rééducation et de stimulation à la marche. Rassurant et doté de plusieurs réglages pour s'adapter à toutes les morphologies, c'est un support idéal pour les rééducateurs comme pour les équipes de soins. Il est particulièrement apprécié dans la récupération ou le maintien de la marche chez les personnes atteintes de troubles cognitifs.

Une partie de nos moyens auxiliaires très employés, vétustes et endommagés fait l'objet de renouvellement. C'est le cas pour les fauteuils roulants de type « RELAX » destinés aux personnes qui ne marchent plus. Ces moyens auxiliaires adaptés leur permettent d'être levés et de prendre part aux animations, de prendre leurs repas en salle à manger et de se promener avec leur famille. Les matelas et les appareils de transfert électriques sont eux aussi progressivement renouvelés. C'est l'occasion de s'informer, auprès des fournisseurs, de l'évolution de ces matériels et de faire des essais dans l'EMS afin de choisir les appareils plus appropriés aux nécessités actuelles de notre population.

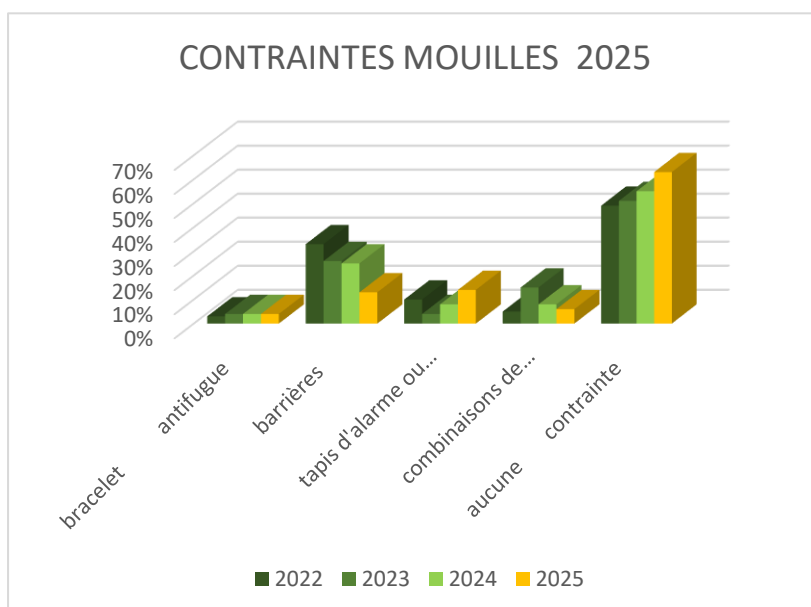
Le nombre de chutes diminue en 2025 car le groupe des multi-récidivistes a fortement diminué (5 en 2024 contre 1 en 2025). En revanche, le nombre de fractures consécutives à ces chutes est plus élevé qu'en 2024 (7 en 2024 contre 11 en 2025). Parmi les résident.e.s victimes de fracture, 4 ne sont tombés qu'une fois et n'étaient pas considéré.e.s à risque, 5 résident.e.s ont fait 5 à 10 chutes sur l'année, 1 compte plus de 11 chutes.



La prévention des chutes montre encore et toujours sa grande complexité entre respect maximum des libertés et protection de l'individu lorsqu'il n'est plus tout à fait conscient de ses difficultés. De plus, la très grande fragilité des personnes que nous accueillons fait que leur santé peut basculer brutalement et affecter leurs performances motrices. Promouvoir la mobilité sous toutes ses formes et tous les jours reste essentiel et la meilleure des préventions qui peut s'accompagner d'un programmes de contrainte adapté.

Sur l'année 2025, nous avons mis en place 37 programmes de contrainte contre 46 en 2024. Ils concernent exclusivement la gestion de la mobilité dans un contexte de troubles cognitifs permanents ou transitoires (épisodes confusionnels). Nous restons perpétuellement vigilants à moduler ces contraintes pour concilier mobilité existante et sécurité optimale dans le respect des personnes.

Enfin, il est important de remarquer que depuis 2020 le nombre d'entrée de résident.e.s au cours d'une année a augmenté de 10%.



Ce phénomène engendre un surcroît de travail dans la gestion et l'entretien des moyens auxiliaires d'autant que les personnes qui restent le moins longtemps sont celles qui demandent les installations au lit et au fauteuil roulant les plus complexes et du matériel en grande quantité.

HEPS Adret

- UATR de l'Adret :

Une mission spécifique est menée auprès des personnes sortant de l'hôpital pour lesquelles le retour à domicile est jugé trop précaire. Ce cours séjour permet d'évaluer les déficits invalidants dans les activités quotidiennes. Les adaptations nécessaires au domicile et/ou l'acquisition de moyens auxiliaires sont anticipées avec le soutien de l'entourage.

Cette entité représente une ressource précieuse pour une transition réussie entre l'hôpital et le domicile. Elle permet de tester les situations à domicile pour déterminer les moyens auxiliaires indispensables, de planifier leur achat, leur installation et d'assurer l'apprentissage de leur utilisation.

- Logements seniors de l'HEPS de l'Adret :

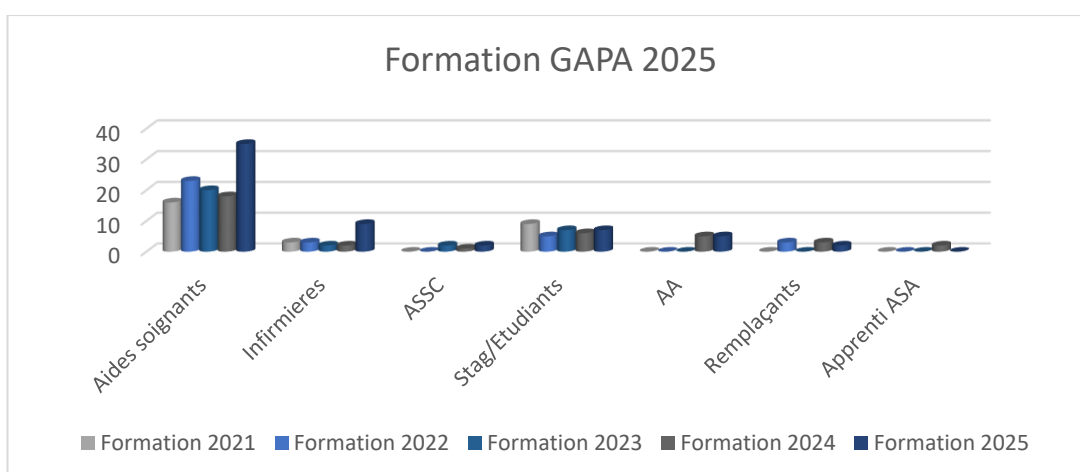
Les interventions auprès des locataires seniors sont réalisées à la demande des médecins traitants pour améliorer leur indépendance par tous les moyens nécessaires. Cela inclut l'adaptation du mobilier, l'organisation rationnelle de l'espace de vie et l'entraînement aux activités quotidiennes en situation réelle.

Il s'agit aussi de repérer les besoins en moyens auxiliaires, guider la location ou l'achat, enseigner les bonnes pratiques et entraîner à l'utilisation de ces moyens auxiliaires ainsi que de transmettre des conseils à l'entourage avec la collaboration de l'équipe de soins à domicile lorsqu'elle intervient.

En 2025, l'ergothérapeute est intervenue sur 16 situations en collaboration avec les familles et les services de soins à domicile.

Pour conclure, accompagner nos seniors dans les dernières années de leur vie requiert une implication et un savoir-faire issus d'apprentissages, de formations, de partages entre collaborateurs.trices expert.e.s et jeunes professionnel.le.s. Une équipe performe dans les échanges entre compétences et expériences de terrain pour s'adapter sans cesse à l'évolution des situations que nous accompagnons.

Assurer et développer la formation des nouveaux membres du personnel et renforcer celle des collaborateurs.trices confirmé.e.s représente le rôle de la formation GAPA (Gestes et activation de la personne âgée). Elle a été mise en place dès 2011 à l'EMS Les Mouilles et en 2022 sur le site de l'HEPS de l'Adret. La collaboratrice en charge de cette formation depuis 2011, ayant pris sa retraite en octobre 2025, nous accueillons son remplaçant qui a terminé sa formation assez tôt pour assurer le relais.



Pascale COVIN
Responsable des soins EMS Mouilles,
UATR & OASD Adret

Sylvie TAVERNE
Infirmière-chef EMS La Vendée

3.2 SOCIO-CULTUREL

« La collaboration »

Animations en EMS

Tout au long de l'année, nous avons mené des projets communs, sommes allés les uns chez les autres pour nos fêtes respectives et nous sommes assis autour d'une table pour échanger.

Cette belle collaboration, nous a amené, à l'automne, à partir en vacances conjointes au cœur du Jura, moment de joie et de rencontres inter-EMS.

Notre partenariat avec les « Concerts du Cœur » et « Les Gospels Spirits » continue et offre aux résidents de beaux moments musicaux.

L'association AReAGe (L'association des Responsables d'Animation socio-culturelle des EMS et Foyers de jour et de nuit du Canton de Genève), fondée en 2024, continue de se réunir mensuellement.

Puis à la fin de l'année a débuté la création du spectacle de danse « *cent temps* » qui aboutira en février 2026 sur les planches du festival antigel pour quelques résident.e.s des EMS La Vendée et Les Mouilles.

EMS La Vendée

Début janvier, notre nouvelle structure UAP (Unité d'Accueil de Proximité) a été ouverte. Elle repose principalement sur l'animation pour l'organisation à l'interne du service et l'accueil des personnes externes qui viennent passer toute ou partie de la journée avec nous, partageant ainsi nos activités.

Après un réveillon qui a mené nos résident.e.s et l'équipe d'animation aux confins de la nuit, l'année a démarré en douceur. Après nos traditionnelles fêtes des Roi et Reine et de la chandeleur, nous avons convié les familles à notre fête de printemps pour danser. Puis nos traditionnelles fêtes se sont succédées jusqu'à la fin de l'année. Celles de la musique et du 1^{er} août, notre fête annuelle fin août, suivie de la fête des familles d'automne, médiévale cette année.

Après un mois de décembre chargé de moments de partage et d'échanges, celle de Noël est arrivée en trombe avec près de 300 personnes.



Nos activités quotidiennes, mensuelles et saisonnières ont défilé tout au long de l'année. Sensibles au plaisir de nos aînés au contact des enfants, nous avons poursuivi nos activités avec les jeunes de tous âges, ceux de la crèche et l'école TotUp, ceux de l'Institut International et de l'école Cérésole.

Une nouvelle collaboration a, par ailleurs, débuté avec le conservatoire populaire de musique. Il est à noter également que de nombreux stagiaires et apprenti.e.s de tous horizons ont amené jeunesse, fraîcheur et présence aux résident.e.s. Nous tenons d'ailleurs, à nouveau, à féliciter les trois apprenties ASE (Assistants socio-éducatifs) qui ont obtenu au printemps et en automne leur CFC avec brio.

La journée-vacances, journée offerte à tous les résident.e.s souhaitant y participer, nous a mené au Château de Prangins. Les vacances, pour un petit nombre de résident.e.s. ont suivi. Comme mentionné en introduction, ces dernières nous ont, cette année, amené à braver les lacets des routes jurassiennes et à partager de nombreux moments très sympathiques avec nos pairs de l'EMS Les Mouilles.



Au mois de décembre nous avons fièrement mis l'accent sur l'Escalade, notre fête purement genevoise en accueillant la Compagnie 1602, en cassant la marmite avec les enfants de l'école Cérésole, puis en nous rendant au Cortège en Vieille Ville.

EMS Les Mouilles

Tout au long de l'année, de nombreuses activités et sorties hebdomadaires ont rythmé les journées des résident.e.s qu'elles soient de groupe ou individuelles. Parmi celles-ci : des semaines à thème et également la fête de l'été, la fête nationale du 1er août, la fête annuelle de septembre avec son marché, mettant en avant les objets et produits confectionnés par les résident.e.s, ainsi que son traditionnel loto, l'Escalade et la fête de Noël des familles. Cette année, c'était au tour de l'EMS Les Mouilles d'accueillir les enfants du personnel pour le Noël.

Afin de répondre au mieux aux envies et/ou besoins de chacun.e, nous avons fabriqué une boîte à idées où résidents, familles, proches, etc. peuvent y glisser leurs suggestions.

Toujours dans une optique d'ouverture, l'établissement a participé à des initiatives locales en collaborant avec des institutions accueillant des enfants pour encourager les rencontres intergénérationnelles. Des enfants des écoles de la Caroline et des Morgines ainsi que des garderies de « Caroll » et du « Creux » ont pu participer à diverses activités et manifestations aux côtés des résident.e.s.

Afin de continuer de percevoir les résident.e.s comme citoyen.nes, des informations et/ou aides concernant les votations ont été proposées ainsi qu'une sortie à la salle communale pour les votations communales.

Plusieurs projets d'accompagnements individuels du résident ont été réalisés durant l'année. En outre, la volonté d'ouvrir l'institution au quartier a été matérialisée par la participation aux repas communautaires, organisée par les habitant.e.s en lien avec les T.S.H.M (travailleurs sociaux hors murs) de Lancy. Mais aussi, la collaboration hebdomadaire avec ces derniers dans le projet « emplettes avec les résident.e.s » où les jeunes accompagnent les résident.e.s à « Lancy Centre ».

Une nouvelle collaboration avec « Lancy Centre » a vu le jour. Grâce aux bons échanges avec leurs responsables marketing, nous avons pu organiser un défilé de mode à l'EMS avec la collaboration de C&A et, lors des différentes animations réalisées au centre, les résident.e.s ont été convié.e.s. Et, pour la première fois, nous avons pu installer notre marché de Noël à l'intérieur de ce dernier.



Dans le cadre des activités de bien-être, six journées ont été proposées sur le thème de la « Journée éphémère du bien-être et du massage », grâce à une belle collaboration interdisciplinaire. Ces journées ont permis aux résident.e.s et au personnel de bénéficier de différentes techniques de massage, telles que le bol tibétain, la réflexologie et la kinésiologie.

En outre, des activités régulières telles que : « Le petit-déjeuner entre amis » ; « Le café rencontre », les repas de midi et « les soirées couche-tard » ont rencontré un grand succès, favorisant la convivialité et les échanges au sein de la salle d'animation.

Sandy, le chien de l'Association « Patte tendue », a continué de rendre visite à de nombreux.ses résident.e.s tout au long de l'année. Lors de l'été, nous avons accueilli « Tom & Jerry », deux chatons. En parallèle, quatre bénévoles ont poursuivi leurs accompagnements individuels, répondant aux besoins spécifiques de certain.e.s résident.e.s.

Une activité jardinage a également été mise en place ce printemps sur notre terrasse, ravissant ainsi les « mains vertes » parmi les résident.e.s.

Deux « journées vacances » ont également été offertes, grâce à des dons récoltés lors du Loto de la fête annuelle et du marché de Noël.

L'interdisciplinarité reste au cœur de la pratique professionnelle au sein de l'institution. Deux collègues ont poursuivi leur participation aux groupes « Démence » et « Soins palliatifs », apportant leurs connaissances et points de vue.

Afin de répondre aux besoins spécifiques des résident.e.s souffrant de troubles cognitifs ou nécessitant un accompagnement particulier, deux repas mensuels intitulés « manger ensemble » ont été proposés à la salle d'animation.

Dans un souci constant de transmettre le savoir-faire et la connaissance, l'institution a accueilli plusieurs étudiants : une apprentie ASE ainsi qu'une stagiaire en maturité spécialisée dans le social. Par ailleurs, des élèves du Diplôme d'Intégration Professionnelle (DIP) ont eu l'opportunité de découvrir la vie en EMS et de rencontrer les aînés. Des stagiaires « découverte » sont régulièrement venus de façon hebdomadaire.

L'Association ProPULSE (Croix-Rouge) est revenue, avec leurs bénéficiaires, proposer un projet artistique aux résident.e.s.

En lien avec la nature, les résident.e.s ont pu suivre la production de miel labellisé « Bio » par nos abeilles, logées et soignées par les nouveaux apiculteurs de l'Association "Apidae", un projet qui permet aux résident.e.s de participer à deux activités en lien.



En fin d'année, nous avons repris contact avec le contrat de quartier « Mouilles-Caroline » avec l'idée de mettre en place un comité des habitant.e.s pour leur donner la possibilité de s'associer à nous. L'idée étant de pérenniser la Fête de l'été en sauvegardant au mieux le pouvoir d'agir de chacun.e.

Alexandra GIANOLI
Responsable animation EMS Les Mouilles

Suzanne SCHULER
Responsable animation EMS La Vendée

Vivre ensemble à l'Adret

L'année 2025 a été ponctuée d'événements nouveaux et marquants, dont notamment :

- **Projet de quartier : Sillage Sauvage – Projet de quartier (Tout'ART)**

Le projet Tout'ART, mené par l'Association du quartier de Pont-Rouge (AQPR), vise à valoriser le mur CFF qui longe le quartier en le transformant en espace artistique collectif. Cette zone située entre la place Pont-Rouge et le rond-point a pu être investie par les habitant.e.s à travers une démarche participative.



L'œuvre finale, inaugurée le 11 juin 2025, est un réel défi consistant à intégrer l'ensemble des contributions dans une création cohérente, esthétique et respectueuse des aspirations exprimées. Ce projet est le symbole d'une collaboration étroite entre habitant.e.s, acteurs associatifs et professionnels de la médiation. Il est porteur de sens, valorisant la créativité citoyenne, renforçant le lien social d'un quartier et contribuant à donner une identité visuelle forte à celui-ci.



Nous sommes fiers d'y avoir participé et d'avoir pu ainsi marquer, au sens propre du terme, le quartier de Pont Rouge.

- **Projet intergénérationnel**

Plantation de l'érable du Fleuve Amour et inauguration de celui-ci



Le projet reliant les diverses générations, que nous avons choisi de présenter pour symboliser 2025, est l'aboutissement d'une volonté collective de renforcer les liens intergénérationnels et de laisser une trace durable du vivre ensemble qui caractérise cet immeuble. Ce projet, initié en 2024 et porté par étudiant.e.s et seniors, s'est finalisé le 30 avril 2025 sous un magnifique ciel bleu et en présence de 130 personnes de tout âge.

- **Projet de l'année du collectif - L'HEPS de l'Adret fête ses 5 ans !!!**

Depuis le 15 août 2020, arrivée des premiers.ières habitant.e.s, les citoyen.ne.s de l'Adret parlent de fêter ce magnifique projet à ses 5 ans. Voilà que chose a été faite le 1^{er} octobre 2025.

Afin de célébrer dignement cet anniversaire totalement autofinancé, le collectif des habitant.e.s a organisé une fête ouverte aux partenaires et ami.e.s du projet. Pas moins de 170 participant.e.s ont pu vivre un apéritif avec témoignages et intermèdes musicaux, un repas d'un traiteur libanais servi à table, une partie festive animée et produite à 100% par les locataires et une soirée dansante devenue cultissime dans le hall d'entrée.



Cinq ans après son lancement, l'Adret confirme la pertinence et la vitalité de son modèle : un lieu inclusif, intergénérationnel, chaleureux, où chacun trouve sa place, où l'on s'entraide, où l'on vit, rit et crée ensemble.

Pour 2025, 681 événements ont eu lieu en 2025, dont 423 événements ont été proposés au sein de la structure, par les habitant.e.s, 27 par l'équipe encadrante (réunions d'informations, de projet, etc.), 53 par l'ASE, 64 par les partenaires de l'Adret (tels que Evap, Arsanté, Epicerie), 81 animés par des intervenants extérieurs et diverses associations ainsi que 33 événements, dont nous sommes co-organisateur, proposés dans le quartier par la Ville de Lancy.

Pour terminer, 1'319.24 heures de présences actives ont été fournies par les étudiant.e.s, impulsions essentielles aux déclencheurs de liens du vivre ensemble de l'Adret.



Sandrine GREThER-CUETO
Coordinatrice-répondante HEPS de l'Adret

3.3 HÔTELLERIE, RESTAURATION

« Favoriser le choix - Développer l'intergénérationnel »

Durant l'année 2025, l'ensemble des services hôteliers ont œuvré à maintenir et faire évoluer les prestations pour participer pleinement et constamment à l'amélioration de la qualité de vie des résident.e.s et habitant.e.s de l'HAGES.

Deux projets aboutis sont retenus comme sujets majeurs de l'année, l'un permettant de favoriser le choix pour les résident.e.s (mené à l'EMS La Vendée), le second permettant de développer l'intergénérationnel (mené à l'EMS Les Mouilles).

- **EMS La Vendée : Favoriser le choix**

Face à la réalité de l'usure progressive du linge de lit de l'EMS, il a été décidé de renouveler ce dernier en totalité. Notre linge de lit est fourni et entretenu par notre prestataire : « Blanchisserie du Léman ».

Ce dernier s'est montré très ouvert et partie prenante dans ce projet, et nous avons donc pu travailler ensemble sur l'idée de pouvoir, en finalité, proposer aux résident.e.s plusieurs parures de lit à choix.

Avec l'aide du service animation, une palette de différentes parures a été présentée aux résident.e.s, qui, en groupe, ont retenu trois d'entre-elles.

A ce jour, à chaque réfection du lit, le service des soins propose aux résident.e.s, à l'aide d'une petite carte visuelle, de choisir la parure avec laquelle il souhaite que son lit soit fait.



Le résultat est très apprécié par les résident.e.s et leurs familles.

Au-delà de favoriser le choix, c'est une façon supplémentaire de se sentir chez soi ainsi que dans un environnement le plus personnalisé possible.

Sur cette constatation, un projet identique sera mené à l'EMS Les Mouilles en 2026.

• **EMS LES MOUILLES : Développer l'intergénérationnel**

A la fin de l'année scolaire 2024/2025, nous avons été approchés par l'école de la Caroline qui faisait face à un souci de place dans les restaurants scolaires pour la rentrée 2025, avec la question suivante : « *est-ce que l'EMS Les Mouilles serait en mesure, dès le 18 août, de recevoir quotidiennement 36 enfants et 4 accompagnants qui viendraient prendre le repas de midi dans la salle à manger ?* ».

Immédiatement, nous avons vu dans cette demande une occasion unique de développer le concept de l'intergénérationnel et avons répondu positivement.

Ainsi, dès le 18 août, date de la rentrée scolaire, 2 groupes de 18 enfants et 2 accompagnants viennent successivement dîner à l'EMS Les Mouilles, dans la salle à manger des résident.e.s.

Ces derniers.ières nous ont très rapidement fait part de leur plaisir de voir ces enfants au quotidien dans les locaux.

Grâce à une étroite collaboration avec le service des restaurants scolaires de la commune de Lancy et le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire), des projets peuvent voir le jour autour de ces repas, comme le jour de l'Escalade où enfants et résident.e.s ont pu dîner à la même table, puis casser ensemble la marmite.

Ce projet a également été rendu possible par la participation active de notre prestataire de cuisine, Eldora SA, qui a su réagir très rapidement à ce défi.



Arnaud PILOT
Chef secteur hôtelier

4. SUPPORTS AUX PRESTATIONS

« Au service de tous »

4.1 PREVENTION ET SECURITE

La prévention et la sécurité des résident.e.s en EMS et en UATR, des locataires en logements intergénérationnels ainsi que du personnel en activité dans tous les secteurs sont les préoccupations permanentes de l'HAGES.

Dans ce cadre, le service technique assure de manière régulière les contrôles auprès des installations de sécurité ainsi que les formations de sensibilisation auprès du personnel de tous les services. Chaque nouveau membre du personnel est formé aux règles et aux fonctionnements des équipements de sécurité.

L'HAGES a dû remplacer 1/3 du parc car les ordinateurs ne pouvaient pas supporter la migration sur « Windows 11 ». Le reste du parc a également dû être migré sur cette nouvelle version. Monsieur Christophe de Santis, agent de maintenance, a œuvré sur ces tâches en tant que référent informatique de l'HAGES en parfaite collaboration avec notre partenaire externe, la société OKAM.

Le service technique accueille également des stagiaires de la Fondation IPT (Intégration pour Tous) et du CEFIL (Centre d'études et de formation intégrée du Léman) en vue de les former dans le métier de la maintenance des bâtiments.

De plus, Monsieur Danilo Picasso, responsable technique, a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre et pour assurer le suivi de son poste, Monsieur Gabriel Barca a été engagé en tant que nouveau responsable technique.

Dans le cadre de la sécurité des bâtiments, le service technique a poursuivi ses interventions afin de réaliser le renouvellement d'équipements ainsi que des améliorations, dont notamment :

• EMS La Vendée :

- *Aménagement du bureau 209* : arrachage de la moquette et pose d'un parquet flottant et installation de deux nouveaux bureaux en face à face pour pouvoir accueillir le nouveau responsable technique, Monsieur Gabriel Barca, qui partagera son bureau avec Madame Pilar Andrade, agente qualité au sein de l'HAGES.
- *Suppression des téléphones DECT* : Le service technique a œuvré afin de supprimer les téléphones DECT et de les remplacer par des Smartphones. Pour ce faire, il y a eu lieu de repérer les câbles informatiques, de les renommer et d'installer des antennes WIFI afin de s'assurer que le réseau couvre l'ensemble des parties du bâtiment. Cette nouvelle technologie permet notamment aux soins de pouvoir avoir accès à l'ensemble des applications nécessaires au bon fonctionnement du service.
- *Ecran hall d'entrée* : Le service technique a installé un écran dynamique afin de diffuser des informations aux familles et aux visiteurs.

• EMS Les Mouilles :

- *Suppression des téléphones DECT* : Le service technique a œuvré afin de supprimer les téléphones DECT et de les remplacer par des Smartphones.
Pour ce faire, il y a eu lieu de repérer les câbles informatiques, de les renommer et d'installer des antennes WIFI afin de s'assurer que le réseau couvre l'ensemble des parties du bâtiment. Cette nouvelle technologie permet notamment aux soins de pouvoir avoir accès à l'ensemble des applications nécessaires au bon fonctionnement du service.

- **HEPS de l'Adret :**

- *Arrivée d'un nouveau collaborateur :* afin de garantir un service de proximité et de qualité, l'HAGES a remplacé Monsieur Didier Pauchet, agent de maintenance, qui a pris sa retraite, par Monsieur Joao Moita, qui a pris ses fonctions le 22 octobre 2025, en qualité d'agent de maintenance I. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Gabriel Barca
Responsable service technique

4.2 FINANCES ET ADMINISTRATION

« Un accueil et une gestion administrative au service de l'accompagnement »

Le secteur « Finances et Administration » repose sur deux structures complémentaires : les secrétariats et réceptions des EMS et la comptabilité générale.

Les secrétariats et réceptions des EMS, composés de quatre secrétaires aides-comptables, assurent l'accueil des deux établissements, La Vendée et Les Mouilles, ainsi que la gestion administrative et financière des dossiers des résidant.e.s.

La comptabilité générale, quant à elle, regroupe cinq collaboratrices en charge de la gestion comptable et financière de l'ensemble de l'Association.

En 2025, une nouvelle structure a vu le jour au sein de l'EMS La Vendée : l'UAP (Unité d'Accueil de Proximité). Destinée à l'accueil temporaire et journalier de personnes âgées afin d'offrir du répit aux proches aidant.e.s, son ouverture a nécessité la création d'un sixième compte d'exploitation au sein de l'HAGES.

Le service de comptabilité a également pour mission la facturation et le recouvrement des séjours en EMS, des séjours à l'UATR de l'Adret, des prestations d'aide et de soins à domicile ainsi que des prestations de l'UAP.

En 2025 et en quelques chiffres : nous avons émis :

- 4'795 factures pour les EMS, et ;
- 2'293 factures pour l'ensemble des autres prestations.

Sur le plan opérationnel, la réception de l'EMS Les Mouilles gère également le dossier informatisé des résidant.e.s de l'UATR, tandis que celle de La Vendée est responsable des entrées et dossiers des bénéficiaires de l'UAP.

Enfin, comme chaque année, les secrétaires aides-comptables ont alterné tâches administratives et activités festives, participant à la confection des cartes de menus et des affiches pour les différentes fêtes organisées par les EMS, une initiative particulièrement appréciée.

Madeleine YERLY
Cheffe secteur financier

4.3 AMELIORATION CONTINUE

« Des sondages aux résultats très satisfaisants »

Système de management de la Qualité

Notre Système de Management de la Qualité (SMQ), de type ISO 9001:2015, s'applique à nos trois structures : EMS Les Mouilles, EMS La Vendée et l'HEPS de l'Adret.

Notre association continue d'accorder une haute importance au bon fonctionnement de notre SMQ. Madame Pilar Andrade, agente qualité, assure le suivi, dont la gestion des incidents, la mise à jour régulière de la documentation de nos politiques, les directives et procédures, ainsi que la réalisation d'enquêtes, de séances de sensibilisations et d'audits internes. Tout ceci contribue activement au maintien de nos prestations à un bon niveau de qualité.

Dans ce cadre, des enquêtes de satisfaction sont réalisées en continu auprès des **bénéficiaires de l'UATR** : un questionnaire comprenant 10 questions, et des espaces de texte libre pour les commentaires et propositions d'amélioration, est remis à chaque fin de séjour, quelle que soit la durée ou la fréquence de celui-ci. Avec un taux de participation de 92.5% (81.9% en 2024), ce sondage a relevé, à nouveau cette année, un nombre d'avis positifs globalement très élevé (93.5%). Les thèmes qui recueillent le taux de satisfaction le plus élevé portent sur l'accueil et la prise en charge (99.3%), la propreté des chambres et des locaux communs (99.3%) de même que l'ambiance générale et la prise en soins, ex-aequo avec 97.8% de satisfaction. Les avis négatifs les plus fréquents concernent la facilité d'accès à l'UATR (12.5%) ainsi que les repas (5.1%), mais en baisse de moitié pour ces derniers.

Trois fois par an, des rencontres « résidant.e.s - Cadres et Direction » sont organisées dans chaque EMS afin de recueillir les remarques et d'échanger sur les sujets à améliorer. Un questionnaire auprès des résidant.e.s et de leurs répondant.e.s se prépare pour 2026.

Un audit interne sur les mesures de contrainte s'est également déroulé dans les deux EMS et à l'UATR/OASD. Les résultats seront connus au premier trimestre 2026.

Le nombre total des bénéficiaires femmes est majoritaire sur l'ensemble des prestations. Concernant la nouvelle prestation d'UAP (unité d'accueil de proximité), un tiers sont des hommes et les bénéficiaires ont tous plus de 80 ans.

5. L'ANNEE EN CHIFFRES

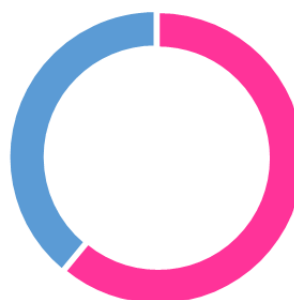
5.1 BENEFICIAIRES



587 bénéficiaires

Répartition

EMŞ Les Mouilles	67	33
EMŞ La Vendée	74	15
UATR Adret	87	71
Log. seniors Adret	85	55
Soins et Aide à domicile	63	28
UAP	6	3



Répartition des bénéficiaires

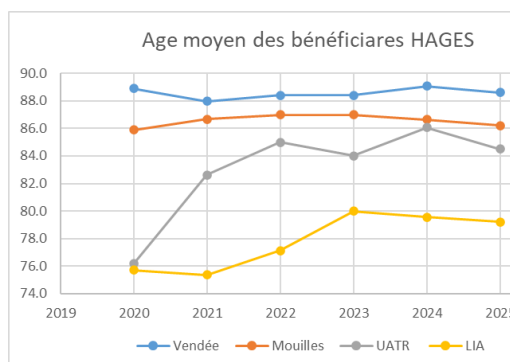
Femmes
65%

Hommes
35%

Le nombre total des bénéficiaires femmes est majoritaire sur l'ensemble des prestations. Concernant la nouvelle prestation d'UAP (unité d'accueil de proximité), un tiers sont des hommes et les bénéficiaires ont tous plus de 80 ans.

Âge moyen

EMŞ Les Mouilles	87 ans	84 ans
EMŞ La Vendée	89 ans	87 ans
UATR Adret	85 ans	84 ans
Log. Seniors Adret	80 ans	77 ans



L'âge moyen des seniors vivant dans les EMS de Lancy tend à diminuer très légèrement en 2025 pour quasiment s'établir à **87 ans** avec une différence relativement significative Homme/Femme (F 88 ans / H 85 ans).

L'âge moyen des seniors de l'UATR de l'Adret s'élève à 84 ans.

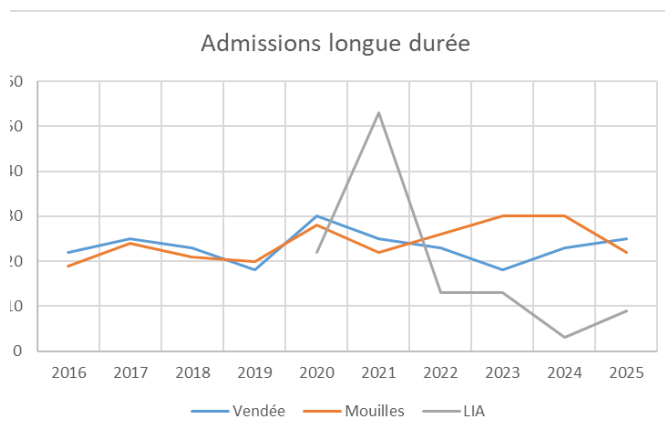
Celui des locataires seniors de l'Adret tend à diminuer également très légèrement par rapport à 2024, en lien avec le renouvellement des habitants masculins.

Sans surprise, sur l'ensemble des sites, l'âge moyen des femmes reste supérieur à celui des hommes.

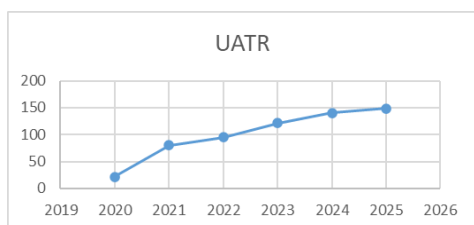
5.2 SEJOURS

Nombre d'admissions

EMŞ Les Mouilles	22
EMŞ La Vendée	25
UATR Adret	149
Log. seniors Adret	9



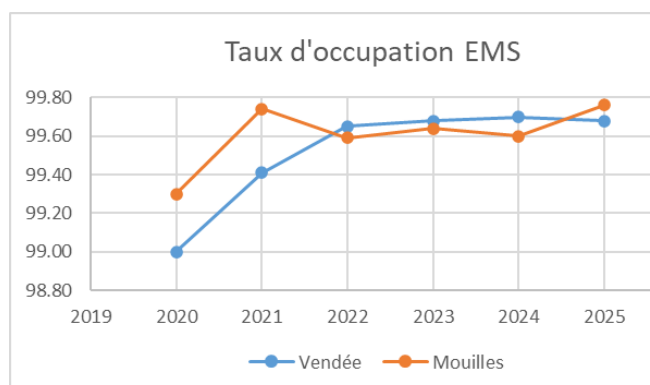
Par rapport à l'an dernier, l'EMS La Vendée enregistre 2 entrées supplémentaires et l'EMS Les Mouilles enregistre une baisse significative de 8 entrées. On reste cependant à une moyenne de 4 entrées par mois entre les 2 EMS. 43% des nouveaux.elles résident.e.s en EMS proviennent des HUG (contre 55% en 2024), 38% directement du domicile (36% en 2024), 6% d'autres EMS et 13% de l'UATR de l'Adret (contre 9% en 2024).



L'UATR enregistre des admissions toujours en hausse (9 supplémentaires par rapport à 2024). 96% des seniors proviennent directement du domicile (dont 2% sont des locataires des logements seniors de l'Adret), 3% d'un établissement hospitalier et 1% d'un autre UATR.

Taux d'occupation

EMŞ Les Mouilles	99.8%
EMŞ La Vendée	99.7%
UATR Adret	89.5%
Log. seniors Adret	100.0%



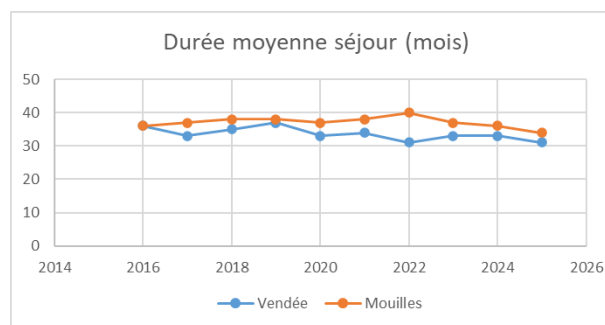
Les taux d'occupation des deux EMS augmentent très légèrement pour s'établir tous deux à 99.7%, soit un taux record, bien au-dessus des 98% minimum requis par le contrat de prestations.

Celui de l'UATR s'améliore également légèrement et dépasse également nettement la cible fixée à 80% dans le contrat de prestations.

Comme l'an passé, l'ensemble des logements seniors de l'Adret est théoriquement intégralement occupé. Des situations de successions font que certains logements sont inoccupés pendant plusieurs mois et ne peuvent être reloués.

Durée moyenne de séjour

EMŞ Les Mouilles	1' 039 jours (34 mois)
EMŞ La Vendée	946 jours (31 mois)
UATR Adret	19 jours (0.6 mois)
Log. Seniors Adret	1'500 jours (49 mois)



La durée moyenne de séjour en EMS baisse légèrement pour s'établir à 33 mois (35 en 2024). La durée de séjour la plus longue relevée est similaire dans les deux EMS, soit 190 mois aux Mouilles et 191 à La Vendée, soit quasiment 16 ans.

A l'UATR, la durée de séjour est par définition temporaire et fixée entre 5 et 45 jours maximum, ce qui explique la faible moyenne réalisée. Cependant, 19 jours restent une moyenne assez commune pour ce type de séjours, afin notamment de soulager le proche aidant.

Au sein des logements seniors de l'Adret, la durée moyenne du séjour évolue au fur et à mesure des années d'existence de la structure, ouverte en septembre 2020. 8 départs de locataires seniors ont été relevés en 2025, dont 6 décès et 2 transferts en EMS. Cela représente un nombre de départ similaire à celui relevé en 2024.

5.3 PRESTATIONS

Durée des prestations

Soins EMŞ Les Mouilles	177 minutes
Soins EMŞ La Vendée	199 minutes
UATR Adret	136 minutes
Soins à domicile	9'313 heures
Aide à domicile	2'350 heures

La durée annuelle moyenne des prestations de soins en EMS est exprimée en minutes brutes de soins requis par jour par résidant.e, avec CSB (communication en faveur du bénéficiaire). En 2025, après avoir augmenté significativement en 2024 dans les deux EMS, elle perd 5 minutes par jour en moyenne à l'EMS Les Mouilles et 9 minutes à l'EMS La Vendée.

La durée des soins octroyés en UATR diminue également légèrement mais reste au-dessus de 2 heures par jour (uniquement partie soins).

La durée des prestations d'aide et de soins à domicile de l'Adret, exprimée en heures, se répartit pour 66% de soins de base, 28% d'examens et de soins et de 6% d'instructions et de conseils. Par rapport à 2024, les soins à domicile augmentent significativement (+6.4%) et l'aide à domicile diminue légèrement (-3%).

5.4 RESSOURCES HUMAINES

« Le respect est une aiguille au fil blanc qui coud toutes les relations humaines »



222
Membres du
personnel pour
171,25 EPT



85,14%
Femmes



14,86%
Hommes



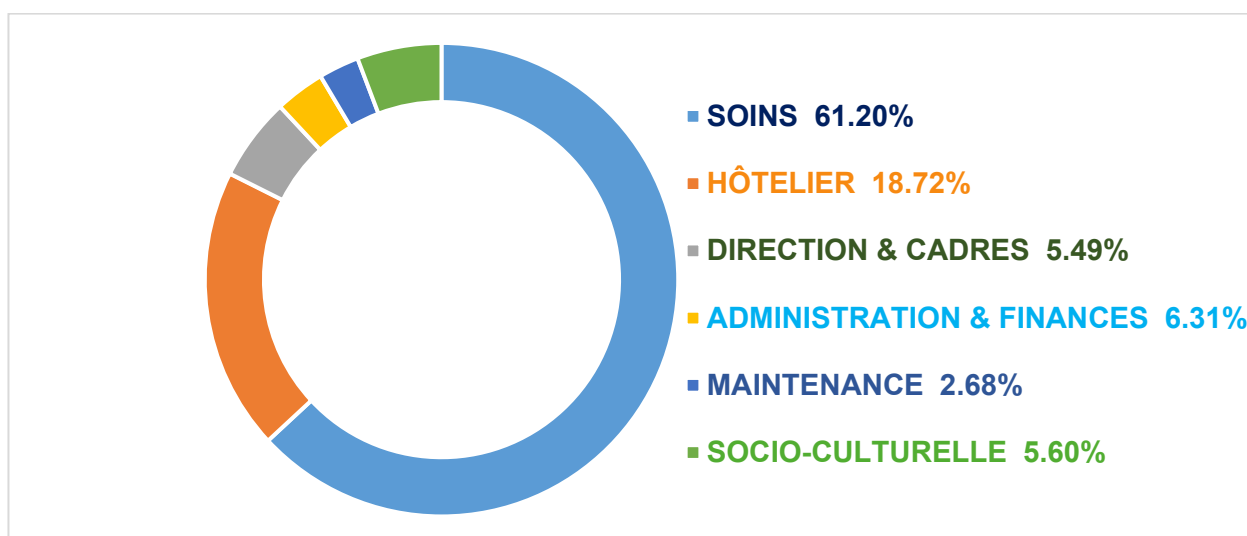
9,2 ans
Ancienneté
moyenne



6,10%
Taux d'absentéisme



5,71%
Turnover moyen



Depuis 2024, notre Fondation de Prévoyance PREVMSS a décidé d'introduire de nouvelles conditions dans le règlement de Prévoyance visant à favoriser les assuré.e.s en prenant en compte la pénibilité des fonctions exercées au sein des EMS. Un pont AVS d'une année, réservé aux assuré.e.s ayant au moins dix années d'affiliation à la PREVMSS, a été introduit. De par cette mesure, notre secteur d'activité prend en compte la pénibilité du travail et reste compétitif pour l'engagement de professionnels. Cette nouvelle prestation de notre 2^{ème} pilier ne peut que renforcer l'attractivité de nos institutions dans le cadre des conditions d'embauche offertes aux futur.e.s employé.e.s. Depuis deux ans, sur 18 départs en retraite, 8 personnes ont souhaité bénéficier de la rente pont.

5.5 FORMATIONS

« Former et se former sont essentiels pour garantir la qualité des prestations et assurer la relève des compétences »

145 formations en faveur du personnel et 70 accueils en stage

En 2025, l'HAGES a pu continuer d'offrir une gamme diversifiée de formations à son personnel.

L'HAGES accueille également un nombre important de stagiaires dans le cadre de formations ou de réorientations professionnelles.

Formations continues :

La formation continue du personnel est un élément clé pour l'HAGES, favorisant le maintien de prestations de qualité, le bien-être des bénéficiaires et la motivation de son personnel.

Lors de l'année 2025, les diverses formations dispensées dans les centres de formations ont été suivies par notre personnel en présentiel, ce qui valorise surtout l'échange entre les participant.e.s et les formateurs.trices. A noter que certaines formations nécessitent une préparation « e-learning » avant le début du cours en présentiel.

Tout au long de l'année 2025, l'HAGES a proposé de nombreuses formations en interne et en intramuros en faveur du personnel en vue de répondre ainsi à diverses thématiques spécifiques en lien avec l'accompagnement quotidien des résident.e.s, des bénéficiaires et des locataires.

Formations internes et intramuros	37
Formations dans le cadre de la Plateforme Fegems	45
Formations externes et séminaires	63

Formations Gestes et Activation pour personnes âgées (GAPA) :

Le personnel soignant des EMS La Vendée et Les Mouilles ainsi que de l'UATR de l'Adret est formé tout au long de l'année. Des sessions de sensibilisation se poursuivent régulièrement en vue de rappeler les différentes techniques des gestes GAPA ainsi que des formations organisées pour les nouveaux membres du personnel. Ces différentes formations sont dispensées comme suit :

- Formation de base de 2 jours pour les nouveaux.velles collaborateurs.trices dans le secteur des soins : formation de 2 jours par groupe de 5 à 6 personnes afin de découvrir la méthode GAPA et de pratiquer les gestes adéquats ainsi que l'essai du simulateur de vieillesse.
- Formation d'une journée ou d'une demi-journée pour les soignant.e.s : Cette formation est un rappel des procédés déjà vus auparavant ainsi que de tous les procédés dans lesquels les soignant.e.s rencontrent des difficultés.
- Initiation et formation GAPA pour les auxiliaires d'accompagnement, stagiaires, étudiant.e.s et remplaçant.e.s dans les secteurs des soins et de l'animation : Cette demi-journée de formation permet d'apprendre différents procédés du GAPA.

Formations en emploi :

L'HAGES favorise toujours l'évolution de son personnel, en lui permettant de suivre des formations certifiantes, et forme depuis plusieurs années plusieurs apprenti.e.s.

Formations de certification ASA (AFP)	2
Apprenti.e.s ASE	7
Apprent.i.e.s ASA	3
Apprenti.e Gestionnaire en hôtellerie-intendance	1
Bachelor of Arts en Travail Social	1
CAS HES-SO de Praticienne formatrice ou praticien formateur 2024-2025	1

Stages :

Actrice active dans l'insertion et la réinsertion professionnelle, l'HAGES a accueilli un nombre important de stagiaires, en collaboration notamment avec les hautes écoles de santé et du social ainsi qu'avec l'Office cantonal du chômage.



D'autre part et en plus de la formation des « Auxiliaires d'Accompagnement », un nombre important de personnes sont accueillies au sein des secteurs d'animation et des soins pour des stages d'observation d'une durée de 5 jours à plus de 67 jours.

Stages de 12 jours en maturité spécialisée en sociale	1
Stages de 20 à 25 jours en pré-maturité spécialisée en sociale ou en santé	7
Stages dans le cadre d'une formation en dual (ASSC VAE – ASE - ASA – ASSC – Ambulancier - Croix-Rouge – IPT - TRT)	33
Stages d'étudiant.e.s en cours de formation (HES)	10
Stages dans le cadre d'une reconversion professionnelle de l'OSEO	1
Stages d'observation et de découverte en santé de 1 à 25 jours	11
Stages dans le cadre d'un module complémentaire en santé de 37 à 50 jours	7

5.6 RESULTATS FINANCIERS

Exprimés en milliers de francs (Kf - kilos francs), le résultat financier 2025 de l'HAGES indique un **gain de Kf 489**, réparti entre un gain de Kf 402 pour les EMS de Lancy, un gain de Kf 86 pour l'HEPS de l'Adret et une très légère perte de Kf 1 pour l'UAP.

Ce résultat favorable est dû principalement à une amélioration des revenus (augmentation légère des forfaits Plaisir, prix de pension de l'EMS La Vendée augmenté de CHF 1.--, subventions ajustées aux coûts résiduels) et d'une maîtrise des charges. Il est également dû à un produit extraordinaire de **Kf 276**, relatif au remboursement des assurances pertes de gain (APG) pour les années 2022 à 2024.

Le résultat 2025 de l'HAGES renoue donc avec les chiffres positifs tant au niveau du résultat d'exploitation (Kf 288) que du résultat net (Kf 489). Il est meilleur de Kf 732 par rapport à celui réalisé en 2024.

Ceci dit, les charges d'exploitation augmentent de +Kf 236, dont +Kf 312 de charges de personnel, en raison majoritairement de l'octroi d'une annuité au 01.01.25 et d'une augmentation budgétée des effectifs dans les EMS. Les autres charges d'exploitation diminuent (-Kf 91) mais cachent une augmentation des frais courants (médicaments, alimentation, frais d'entretien, équipements, téléphonie, informatique) contrebalancée par une diminution des charges d'énergie et des frais administratifs, exceptionnellement plus élevés en 2024 (nouvelle tarification de l'électricité en 2025, recouvrement de débiteurs résidants et assurances).

L'organe en charge de la révision des comptes de l'HAGES, pour les exercices de 2023 à 2027, est la fiduciaire **Berney Associés SA – Genève**, rue du Nant 8 - 1207 Genève.

Les détails des résultats financiers 2025 sont les suivants, exprimés en kilos francs (Kf) :

	2025	2024	Var
Produits d'exploitation	26 604	25 918	686
Produits de la facturation	18 403	18 247	156
Subventions	7 134	6 612	522
Autres produits	1 067	1 059	8
Charges d'exploitation	26 316	26 080	236
Charges de personnel	20 910	20 598	312
Charges d'exploitation	5 158	5 249	-91
Amortissements	248	233	15
Résultats d'exploitation	288	-162	450
Résultat financier	74	95	-21
Résultat hors exploitation & exceptionnel	396	29	367
Attribution & utilisation fonds affectés	-270	-203	-67
Résultat de l'exercice avant répartition	488	-241	729
Part du résultat à restituer à l'Etat	1	-2	3
Résultat net	489	-243	732

Répartition des charges et des produits d'exploitation 2025

PRODUITS



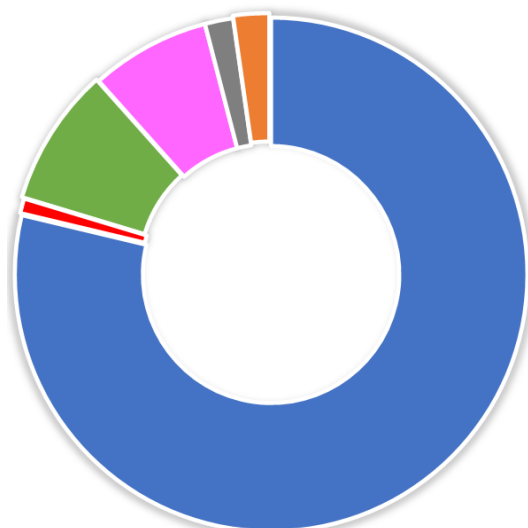
46%
Pensions

27%
Subventions

23%
Prestations & taxes soins

4%
Autres produits

CHARGES



79%
Charges en personnel

9%
Loyers & charges
d'investissements

8%
Autres charges

2%
Eau & énergies

2%
Frais administratifs

1%
Amortissements

HAGES

Habitats &
Accompagnements
des Générations Seniors

